

Bilan de la santé et de la sécurité au travail portant sur l'année 2017

Données portant
sur 135 établissements sur les 186 établissements de
l'enseignement supérieur et de la recherche

CHSCT MESR
4 juillet 2018

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE: MÉTHODOLOGIE ET CHIFFRES CLÉ

- Le questionnaire de l'enquête, qui s'appuie sur le livre des références de l'inspection générale, a été rédigé dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT MESR, a été approuvé lors de la séance plénière du 22 novembre 2017.
- **Les pourcentages présentés dans les bilans sont calculés par rapport aux 135 établissements ayant répondu à l'enquête, sauf mention contraire.**
- Les graphiques indiquent les chiffres de 2017 (en bleu foncé) et, lorsque les données existent, ceux de 2016 et de 2015. Comme les années précédentes, les absences de réponse à certains items sont considérées comme des réponses nulles et intégrées comme telles dans les ratios; cette modalité a un effet minorant sur les résultats exprimés.
- Le taux de réponse à l'enquête est de **73 % des établissements** de l'ESR, ce qui représente 187 703 agents soit **68,8 % des personnels** de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Réponses à l'enquête	2017			2016
	Nombre d'établissements	Nombre de réponses	Taux de réponse	Taux de réponse
Universités	78	58	74% =	74%
Gds étbts, écoles, autres	71	44	62% ↗	59%
CROUS / CNOUS	29	26	90% ↗	76%
EPST	8	7	88% =	88%
TOTAL général	186	135	73% ↗	69%

ELÉMENTS DE BILAN: ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- Les réponses des chefs de services aux signalements inscrits aux registres de santé et de sécurité au travail, ainsi qu'aux registres de signalement de danger grave et imminent, progressent.
- Près de la moitié des chefs de services ont été formés à la santé et de sécurité au travail (SST) dans leur établissement.
- La formation initiale des assistants et des conseillers de prévention, qui sont les conseillers des chefs de services en matière de SST, progresse significativement; la formation continue de ces acteurs de la prévention mérite d'être renforcée.

ELÉMENTS DE BILAN: ÉVALUATION DES RISQUES

- Le taux de réalisation des DUERP est important avec près de 80% des unités de travail couvertes.
- Les mises à jour annuelles des DUERP, tout comme la prise en compte des risques psychosociaux, progressent et sont à conforter.
- Les risques liés aux activités scientifiques (agents chimiques dangereux, agents biologiques, sources radioactives, rayonnements optiques artificiels, nanoparticules et OGM) sont présents dans nombre d'établissements.

ELÉMENTS DE BILAN: MÉDECINE DE PRÉVENTION

- Les informations nécessaires aux missions des médecins de prévention ne leur sont pas systématiquement transmises, notamment les fiches d'exposition aux risques ou les déclarations d'accidents de travail ou de maladies professionnelles.
- Le taux de visites médicales réalisées à la demande des agents est très satisfaisant (97 %)
- La surveillance médicale particulière est réalisée pour près de la moitié des personnels concernés.
- Les vaccinations sont organisées dans 24 % des établissements.
- Le suivi médical post-professionnel des agents exposés aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) est à développer.

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

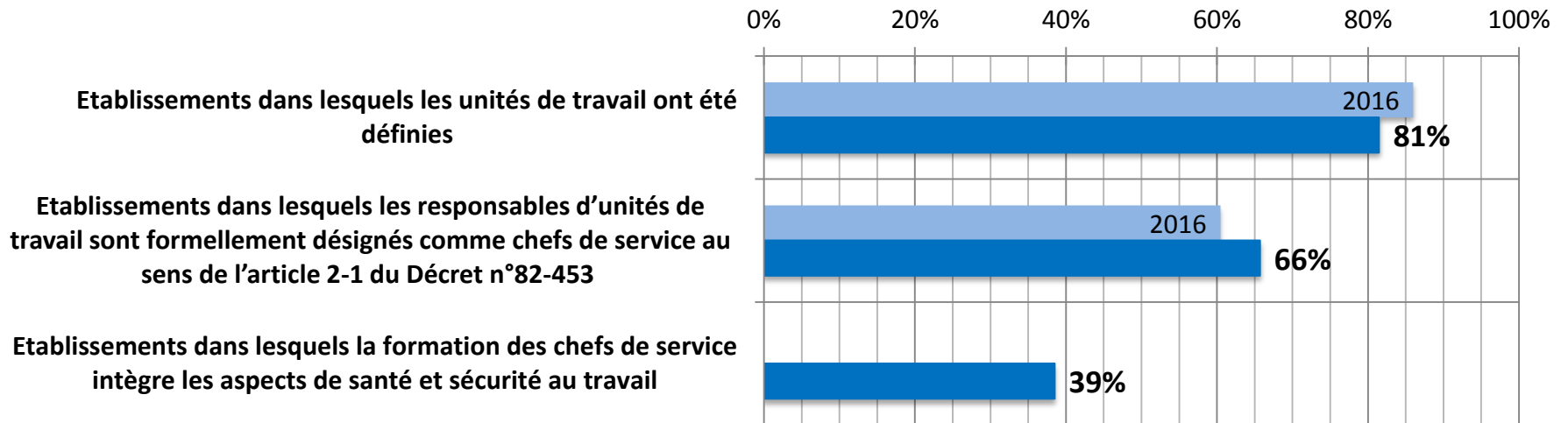
CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS EST FORMALISÉ.

1. Quel est le nombre de sites de l'établissement (nombre d'implantations géographiques différentes) ?	1402	
2. Quel est le nombre d'agents de l'établissement ?	187 703	
3. Les unités de travail ont-elles été définies ?	oui	non
	110*	10
4. Quel est le nombre d'unités de travail ?	7117	
5. Quel est le nombre de responsables d'unités de travail formellement désignés comme chef de service au sens de l'article 2-1 du Décret n°82-453 ?	4677	
6. La formation des chefs de service intègre-t-elle les aspects de santé et sécurité au travail ?	oui	non
	52*	61

*Dans ce bilan, les réponses aux questions oui / non correspondent au nombre d'établissements ayant répondu

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS EST FORMALISÉ.



CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

7. Un ou plusieurs conseillers de prévention (CP) sont-ils désignés pour l'ensemble de l'établissement ?

Nombre de CP désignés		202
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2017		38
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2017, ayant reçu une lettre de cadrage		25
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2017 qui ont suivi une formation initiale	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2017 dont la formation initiale est prévue	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2017 dont la formation initiale n'est pas prévue
24	7	4

8. Quelle est la quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP ?

100%	58	51%
Plus de 50% et moins de 100%	20	18%
50%	8	7%
Moins de 20%	9	8%
Inconnu	7	6%

9. A qui est rattaché le CP de l'établissement ?

Chef d'établissement	87	76,3%
DGS	20	17,5%
DRH	2	1,8%
Autre	5	4,4%

10. Chaque CP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ?

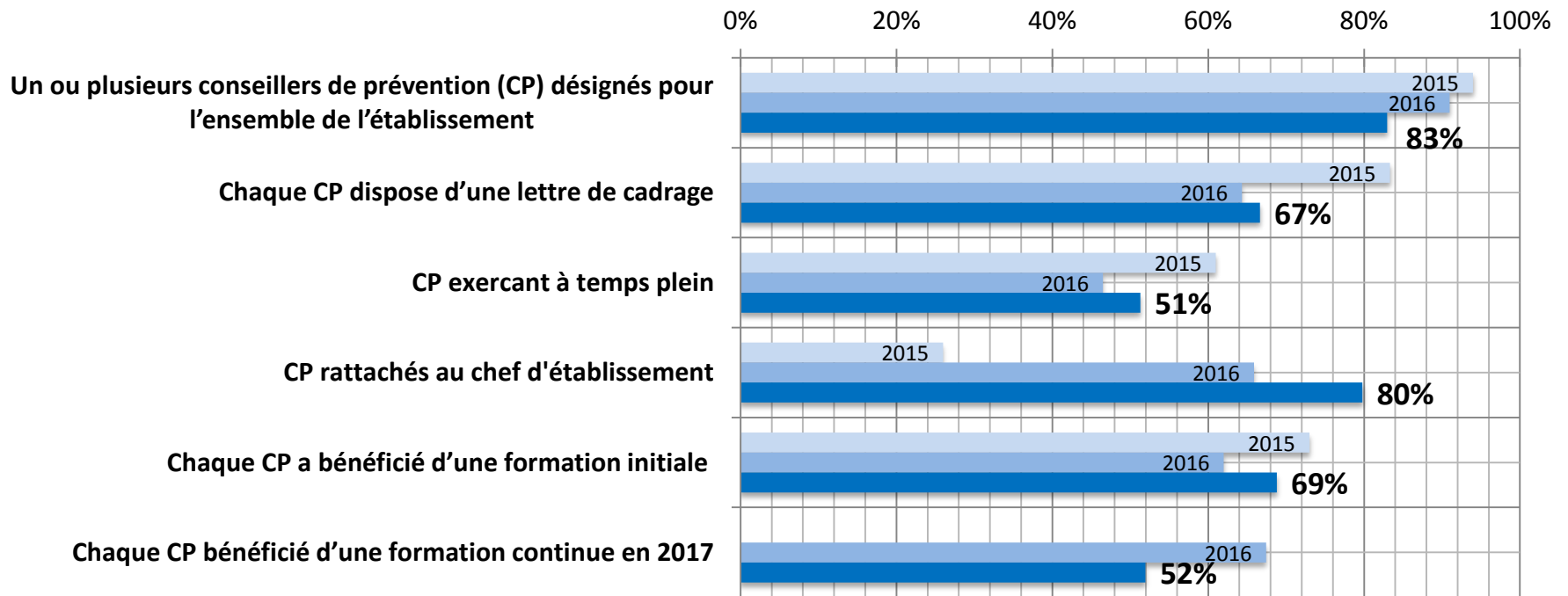
oui	non
90	22

11. Les CP ont-ils bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

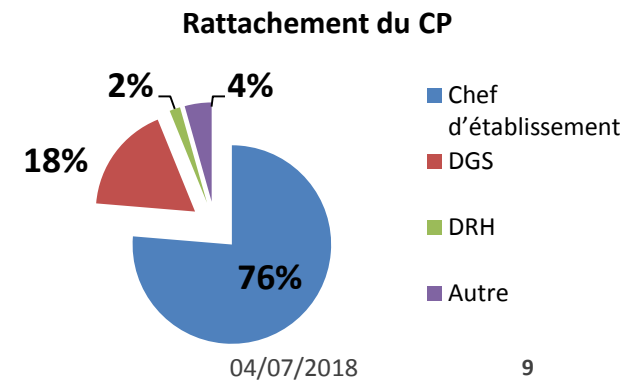
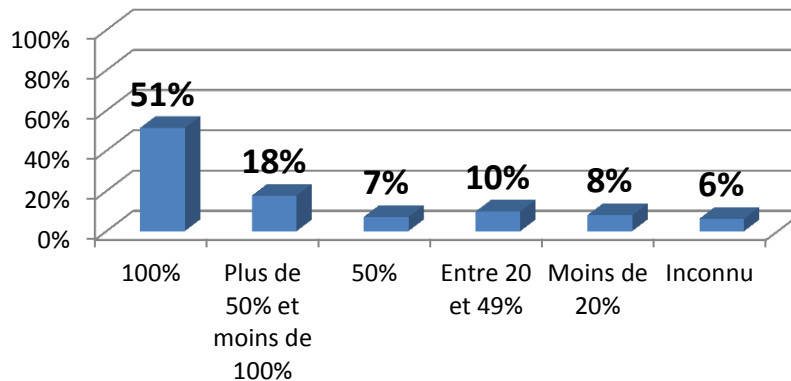
Nombre de CP ayant bénéficié d'une formation **initiale**: 139

Nombre de CP ayant suivi une formation continue en 2017	Nombre de CP n'ayant pas suivi de formation continue en 2017
105	55

CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



Quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP



CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

12. Un ou plusieurs assistants de prévention (AP) sont-ils désignés pour les unités de travail ?

Nombre total d'AP de l'établissement	6710
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2017	607
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2017, ayant reçu une lettre de cadrage	466

Nombre d'AP ayant suivi une formation initiale en 2017	Nombre d'AP dont la formation initiale est prévue	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
581	297	21

14. Chaque AP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ? (Nombre de lettres de cadrage d'AP rédigées)

5312

15. Chaque AP a-t-il bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

Nombre d'AP ayant bénéficié d'une formation initiale

5032

Nombre d'AP ayant suivi une formation continue en 2017	Nombre d'AP n'ayant pas suivi de formation continue en 2017	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
3039	1176	640

16. Le parcours de formation des AP (contenu et durée) a-t-il été présenté au CHSCT ?

oui non

43 68

17. Les modalités d'animation du réseau des AP ont-elles été présentées au CHSCT ?

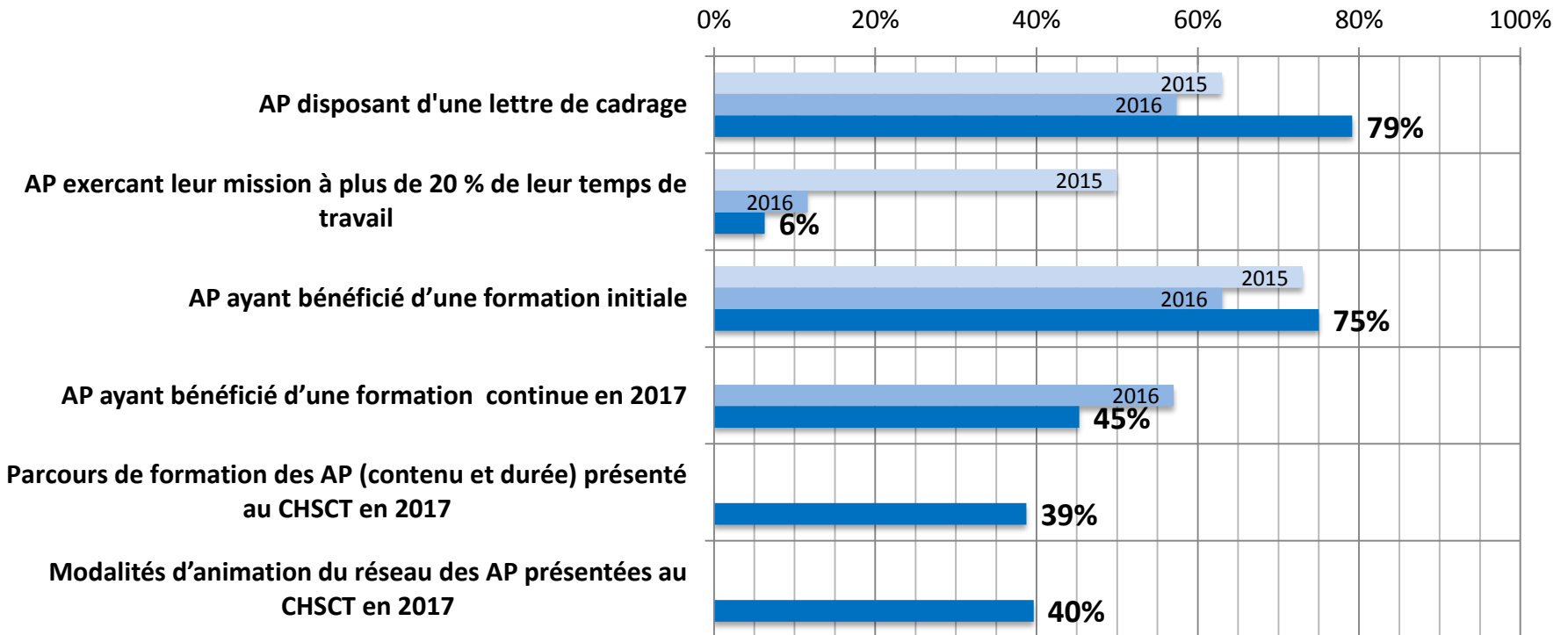
oui non

44 67

13. Quelle est la quotité de temps de travail total dédiée au rôle d'AP ?

100%	0
Plus de 50% et moins de 100%	1
50%	0
Entre 20 et 49%	6
Moins de 20%	92
Non connue	12
Total (renseignés)	111

CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

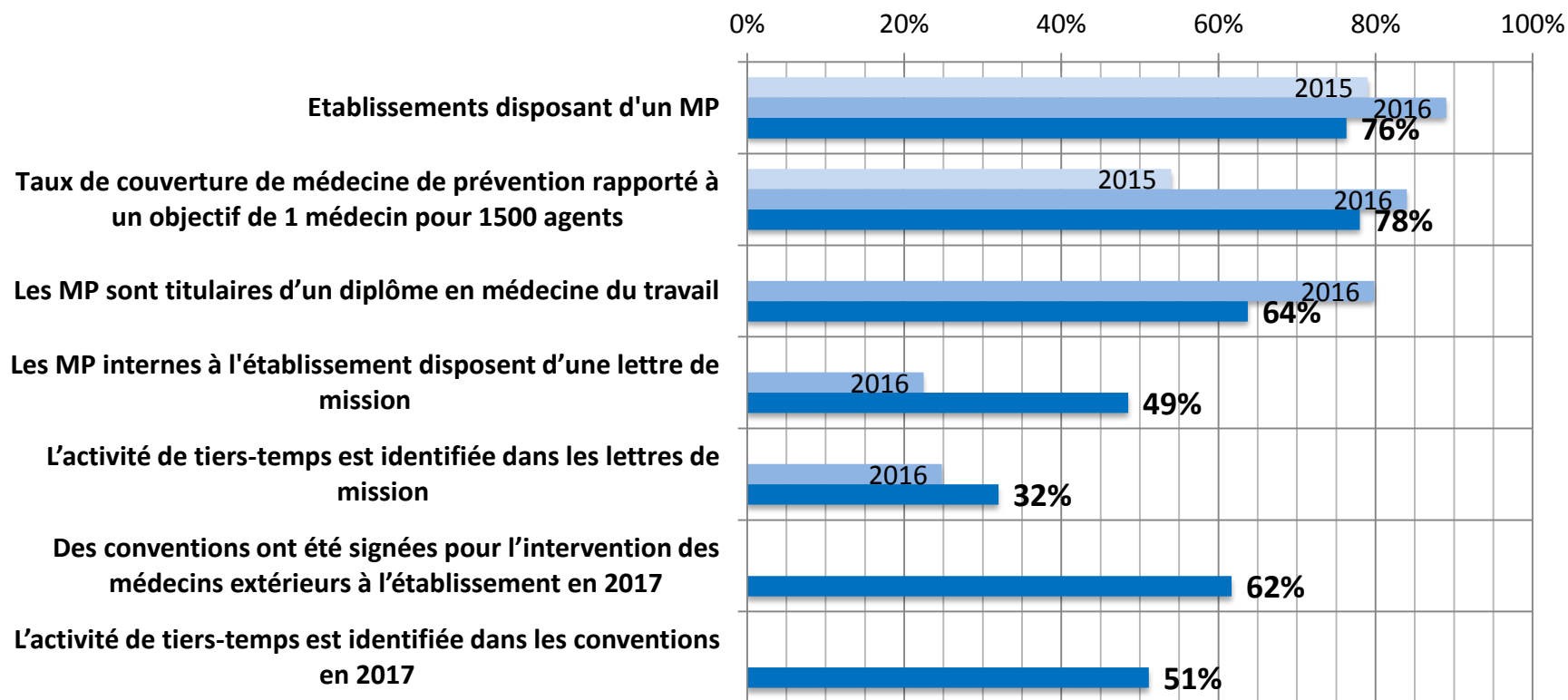
	médecine de prévention interne à l'établissement	médecine de prévention commune à plusieurs administrations	médecine de prévention interentreprises	Total
Nombre de médecins de prévention (effectif physique)	75,0	134,0	154,0	363,0
Nombre de médecins de prévention (ETP)	46,2	23,6	28,5	98,3
Nombre de médecins de prévention titulaires d'un diplôme en médecine du travail	69,4	49,0	113,0	231,4
Nombre de médecins disposant d'une lettre de mission	36,4	60,0	23,0	119,4
Dont nombre de médecins disposant d'une lettre de mission dans laquelle l'activité de tiers temps est identifiée	24,0	56,0	20,0	100,0
Nombre de médecins exerçant le tiers temps	72,0	107,0	83,0	262,0

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

Combien de visites de sites ont-elles été réalisées par un médecin de prévention en 2017 ?		2681
18. Des conventions ont-elles été signées pour l'intervention des médecins extérieurs à l'établissement ?	oui	non
	66	41
19. L'activité de tiers-temps est-elle identifiée dans les conventions ?	oui	non
	45	43
20. Le service de médecine de prévention accueille-t-il des collaborateurs médecins ?		
Nombre de collaborateurs médecins (effectif physique)		18
Nombre de collaborateurs médecins (ETP)		6
Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2017 (effectif physique)		1
Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2017 (ETP)		1
21. Le tutorat des collaborateurs médecins est-il exercé par un médecin de l'établissement ?	oui	non
	1	1
Nombre de collaborateurs médecin par médecin référent		1
22. Quel est le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière ?		57033
23. Le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière a-t-il fait l'objet d'une information au CHSCT ?	oui	non
	33	71

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

- 103 établissements (76 %) déclarent disposer d'un MP, 46 ETP de MP internes à l'établissement, 52 ETP de MP extérieurs à l'établissement (service interentreprises ou autre administration) ; 1 collaborateur médecin a été recruté en 2017
- 57033 agents sont soumis à une surveillance médicale particulière



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

24. Existe-t-il une équipe pluridisciplinaire en santé au travail, au sens de l'article 10 du décret n°82-453 ?	oui	non
(oui dans 51 établissements sur les 109 qui ont répondu à cette question)	51	58

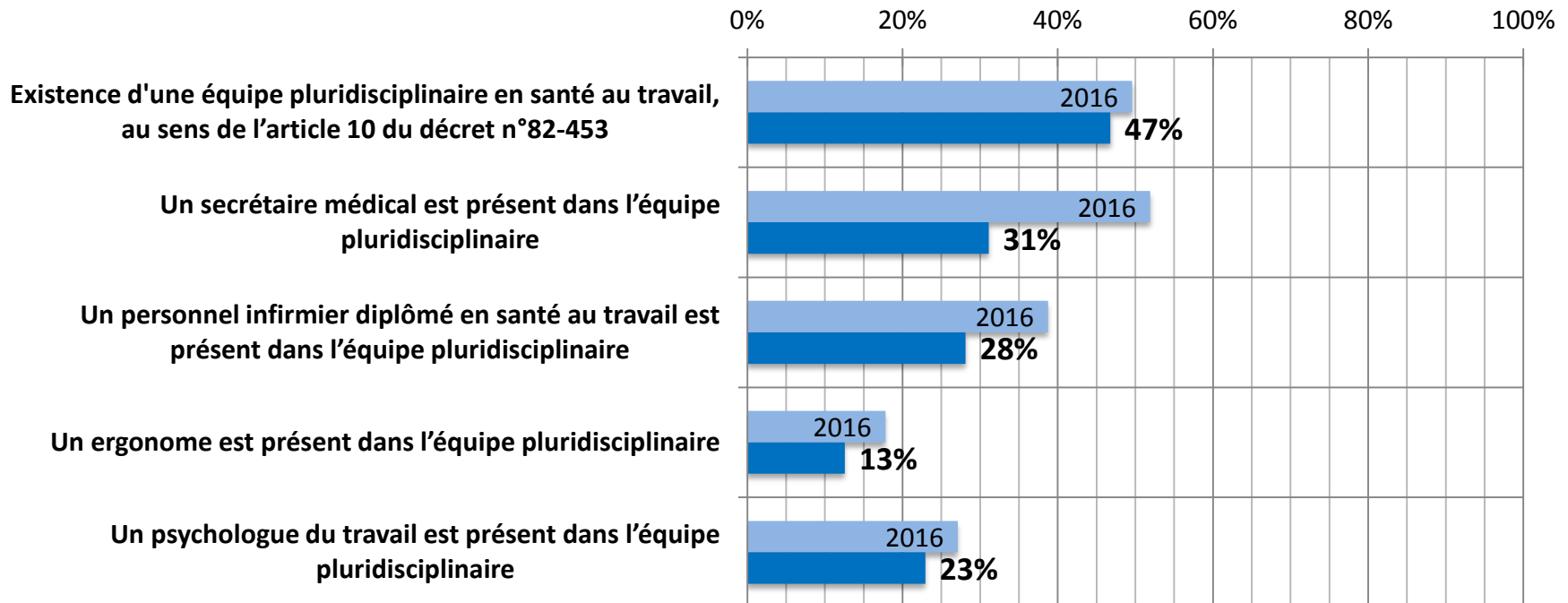
Composition des équipes pluridisciplinaires :

	Effectif physique	ETP*
Nombre de secrétaire médical	98	26,7
Nombre de personnel infirmier	101	28,3
Dont nombre de personnel infirmier diplômé en santé au travail	25	11,2
Nombre d'ergonome	24	7,1
Nombre de psychologue	39	11
Dont nombre de psychologue du travail	26	7,8

* Renseigné pour 36 secrétaires sur les 98 recensées dans l'enquête

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

Composition des équipes pluridisciplinaires



CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, SPÉCIAL OU COMMUN, CONSEILS D'UNITÉ...) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

25.	Quel est le nombre de membres titulaires dans les CHSCT d'établissement (représentants des personnels) ?		838
26.	Quel est le nombre de CHSCT spéciaux ?		103
27.	Quel est le nombre de membres titulaires dans les CHSCT spéciaux (représentants des personnels) ?		195
28.	Le CHSCT siège-t-il en formation élargie au sens du décret n° 2012-571 du 24 avril 2012?	oui	non
		52	43
	Nombre de réunions en formation élargie		140
30.	Les décisions de composition ont-elles été rédigées ?	oui	non
		112	2
32.	Les règlements intérieurs des CHSCT ont-t-ils été adoptés par les CHSCT ?		
	Nombre de règlements intérieurs adoptés		217
33.	Quels sont les moyens en jours alloués aux représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours alloués		5138
34.	Quel est le nombre de jours utilisés par les représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours utilisés		788
35.	Existe-t-il une procédure formalisée d'utilisation de ces jours ?	oui	non
		32	67

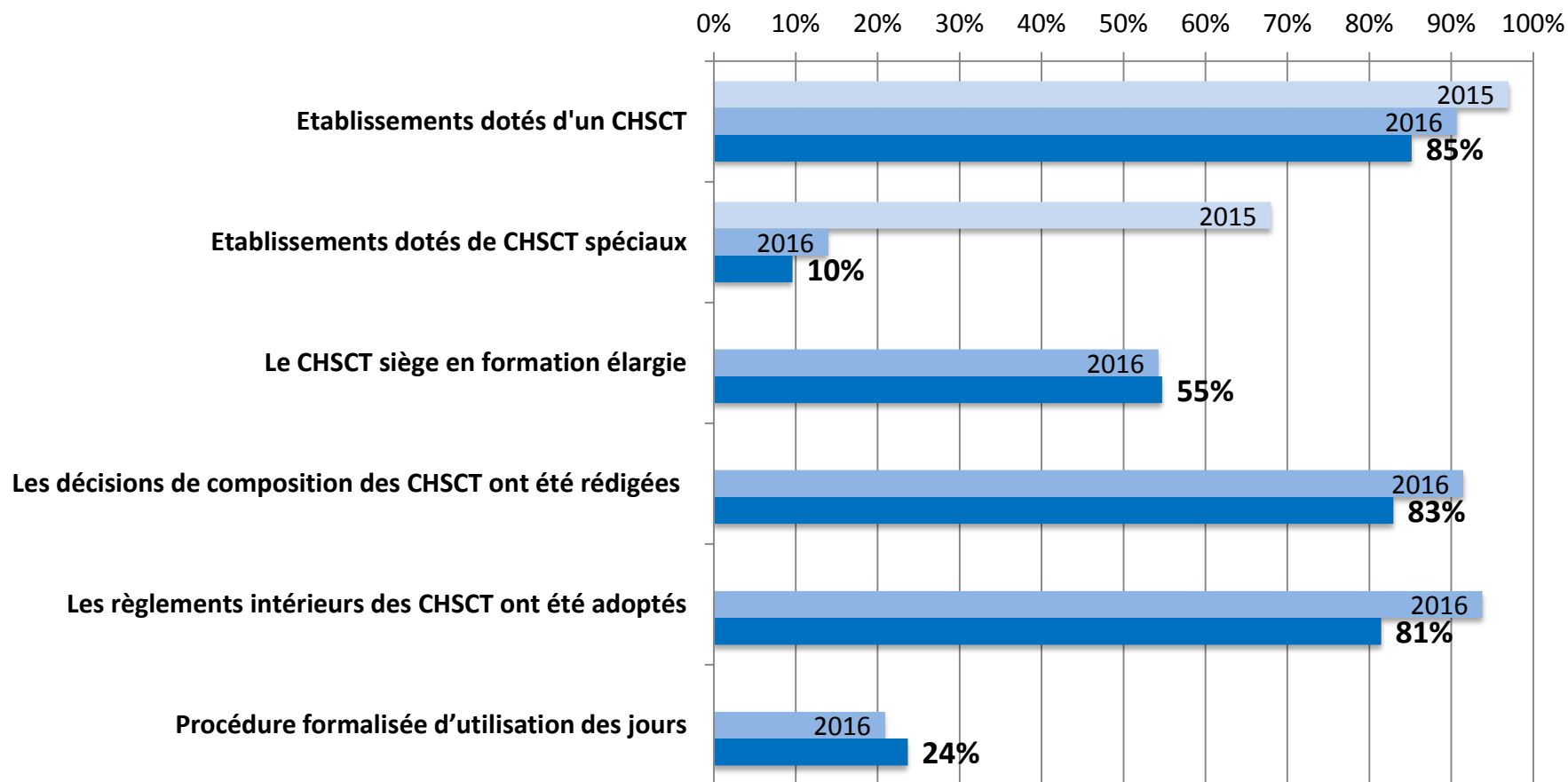
31. Par quels moyens les coordonnées des membres CHSCT sont-ils communiqués ?

Affichage + intranet	94	59%
Intranet	41	26%
affichage + courriel + courrier	12	8%
Affichage	8	5%
courriel	2	1%
Affichage + courriel	2	1%

29. Quelle personne assure la présidence du CHSCT dans la décision de création ?

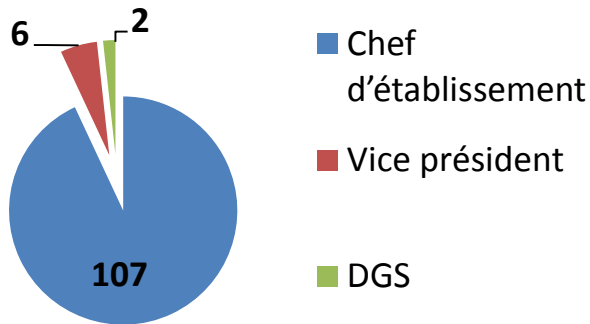
Chef d'établissement	107	93%
Vice président	6	5%
DGS	2	2%
Autre	0	0%
Total renseigné	115	100%

CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, SPÉCIAL OU COMMUN, CONSEILS D'UNITÉ...) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

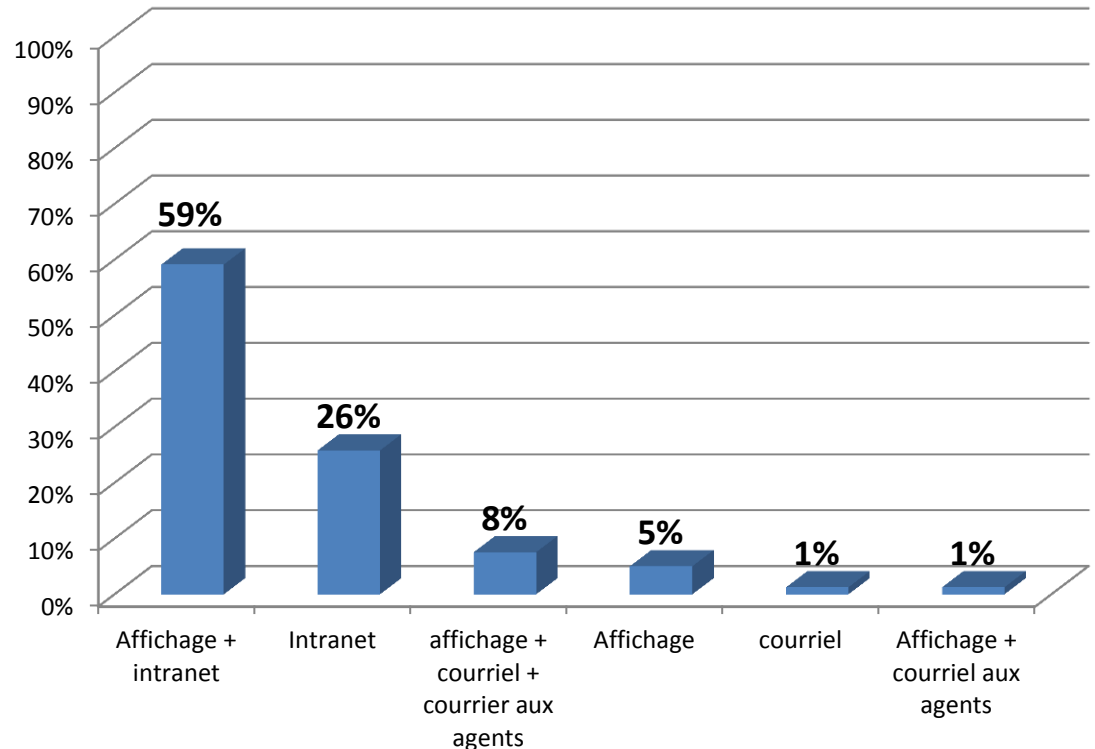


CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, SPÉCIAL OU COMMUN) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

Personne qui assure la présidence du CHSCT dans la décision de création

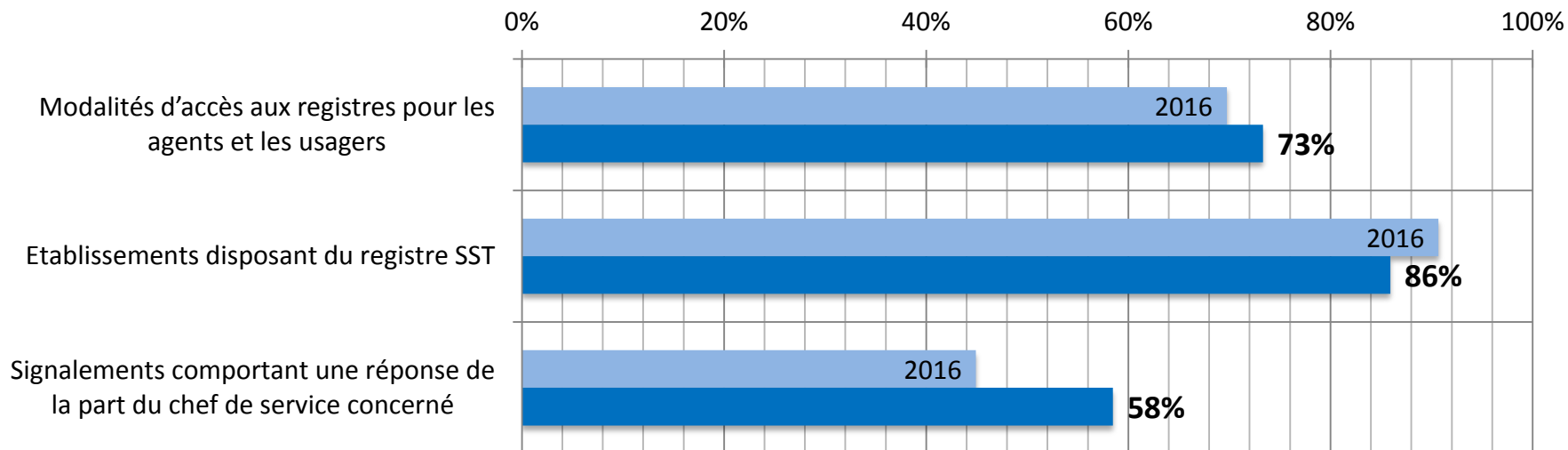


Moyens d'information des noms et coordonnées des représentants du personnel au CHSCT



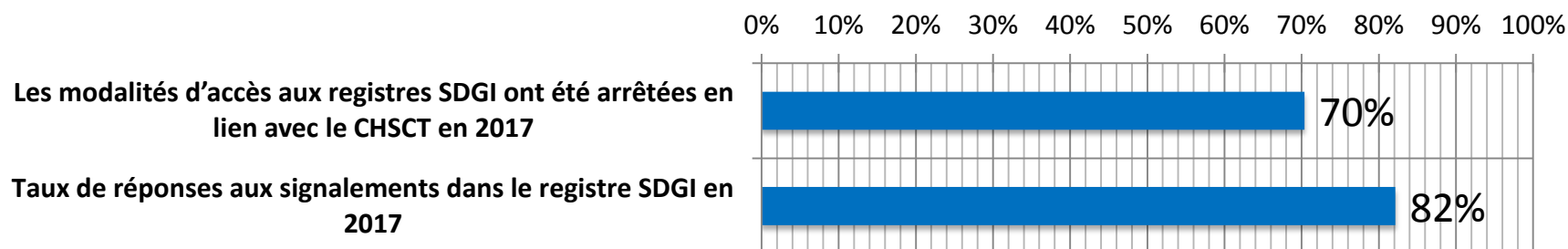
CRITÈRE 1.5: DES REGISTRES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL SONT MIS EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT ET SONT ACCESSIBLES AUX AGENTS ET USAGERS.

36. Les modalités d'accès aux registres SST ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
	99	16
Un registre SST est mis en place dans l'établissement	oui	non
	116	0
37. Quel est le nombre de signalements consignés dans les registres SST en 2017 ?		
Nombre de signalements dans les registres SST		3790
Nombre de réponse apportées aux signalements dans les registres SST		2217



CRITÈRE 1.6: UN REGISTRE POUR LE SIGNALEMENT DES DANGERS GRAVES ET IMMIMENTS (SDGI) EST MIS EN PLACE.

38. Les modalités d'accès aux registres SDGI ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
	95	19
39. Combien de signalements d'un danger grave et imminent avez-vous recensés en 2017 ?	28	
Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une inscription au registre SDGI	24	
Nombre de réponses aux signalements dans le registre SDGI	23	
Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail	1	
40. Quel est le nombre de droits de retrait invoqués par les agents ?		
Nombre d'invocations du droit de retrait recensées en 2017	7	
Nombre de droits de retrait reconnus	4	



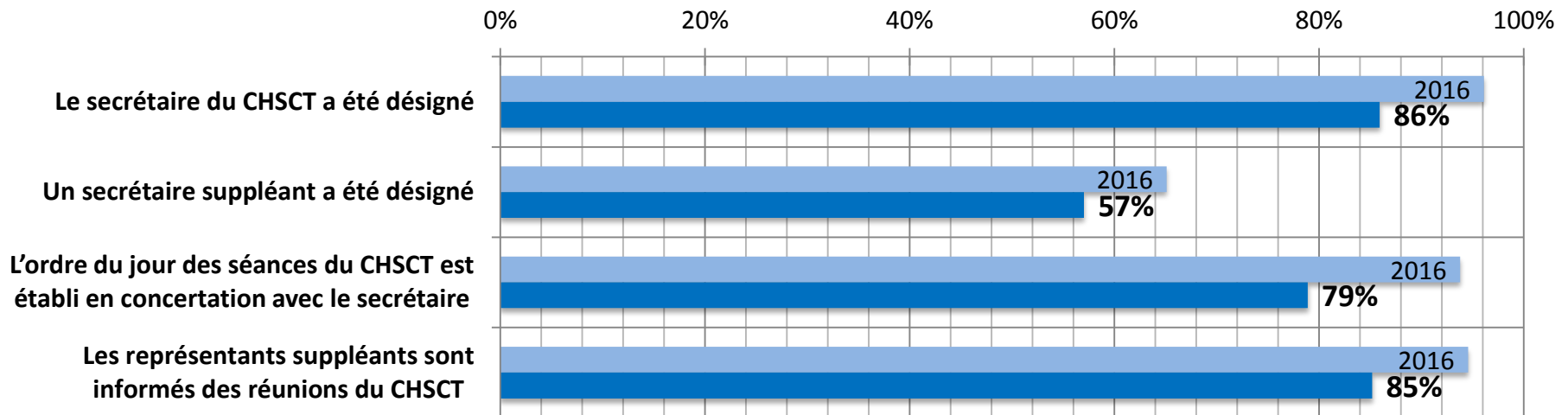
2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT

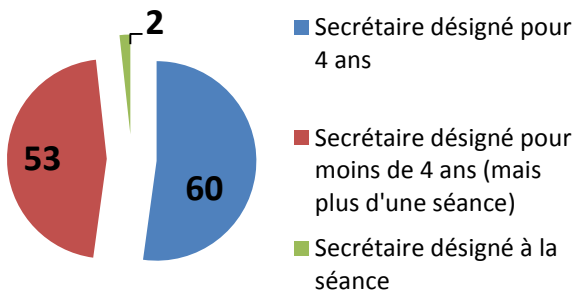
41. Le secrétaire du CHSCT a-t-il été désigné ?	oui	non
	116	2
Si oui, quelle est la durée de son mandat ?		
	Secrétaire désigné pour 4 ans	60
	Secrétaire désigné pour moins de 4 ans (mais plus d'une séance)	53
	Secrétaire désigné à la séance	2
42. Un secrétaire suppléant a-t-il été désigné ?	oui	non
	77	36
43. L'ordre du jour des séances du CHSCT est-il établi en concertation avec le secrétaire ?		
Nombre total de réunions du CHSCT en 2017 pour lesquelles...		
	... le secrétaire a proposé l'inscription de points à l'ordre du jour	374
	... aucun point à l'ordre du jour n'a été proposé par le secrétaire	46
44. Quels sont les délais de convocation du CHSCT (en jours) ?		
	15 jours et plus	93
	14 jours et moins	19
45. Quels sont les délais moyens de diffusion des PV du CHSCT aux membres (en semaines) ?		8
46. Les représentants suppléants sont-ils informés des réunions du CHSCT ?	oui	non
	115	1

2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

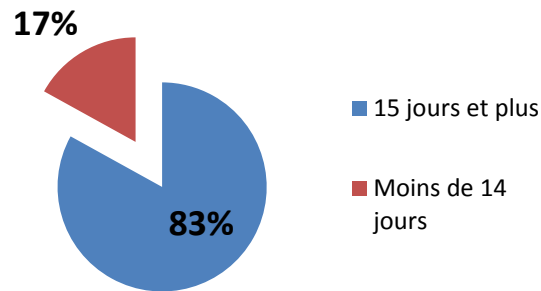
CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT



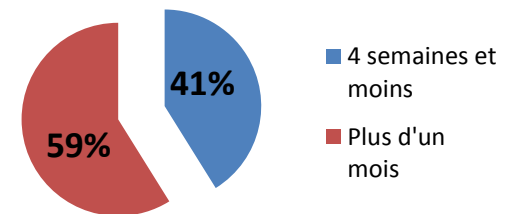
Durée du mandat du secrétaire



Délais de convocation des CHSCT



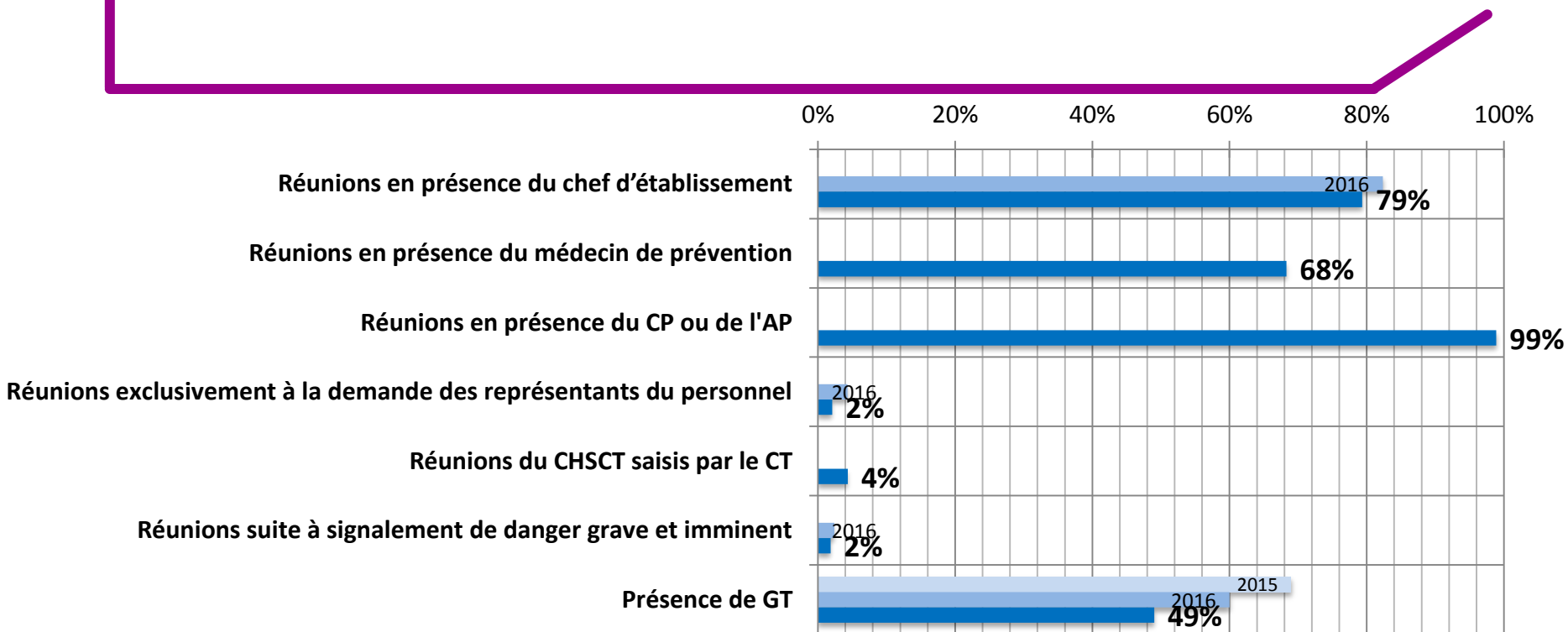
Délais de diffusion des PV du CHSCT aux membres



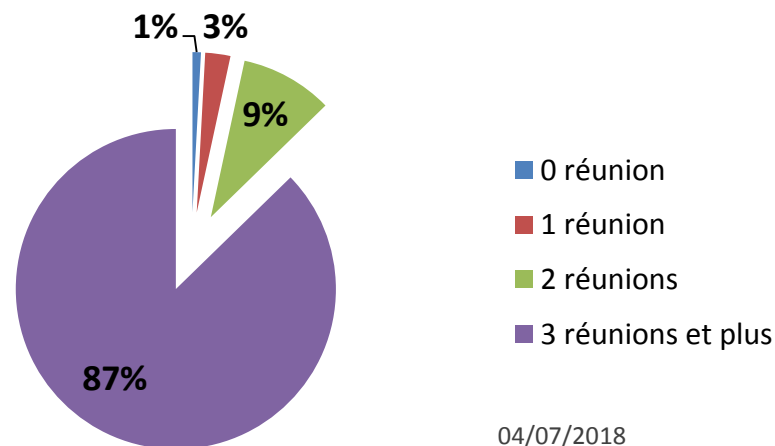
CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT

47. Quel est le nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement ?		
	Nombre de réunions du CHSCT	438
	Combien de fois les CHSCT ont-ils été saisis par le CT ?	19
	Dont nombre de réunions tenues exclusivement à la demande des représentants des personnels	9
	Dont nombre de réunions suite à accident grave	4
	Dont nombre de réunions suite à signalement de danger grave et imminent	8
Participants aux réunions du CHSCT:		
	Nombre de réunions avec la présence de	Nombre de réunions sans la présence d'un professionnel de ce type
	Président du CHSCT	46
	AP ou CP	3
	Médecin de prévention	89
48. Quel est le nombre de désaccords sérieux et persistants signalés ?		
	Nombre de désaccords sérieux et persistants	7
	Dont recours à l'inspecteur santé et sécurité au travail	5
	Dont recours à l'inspecteur du travail	1
49. Quel est le nombre de reports de réunions du CHSCT en raison d'absence de quorum ?		9
50. Quel est le nombre de reports de réunions à la demande de l'administration ?		20
51. Quel est le nombre de réunions de groupes de travail issus du CHSCT ?		297
52. Quel est le nombre de réunions des CHSCT spéciaux ?		228

CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT



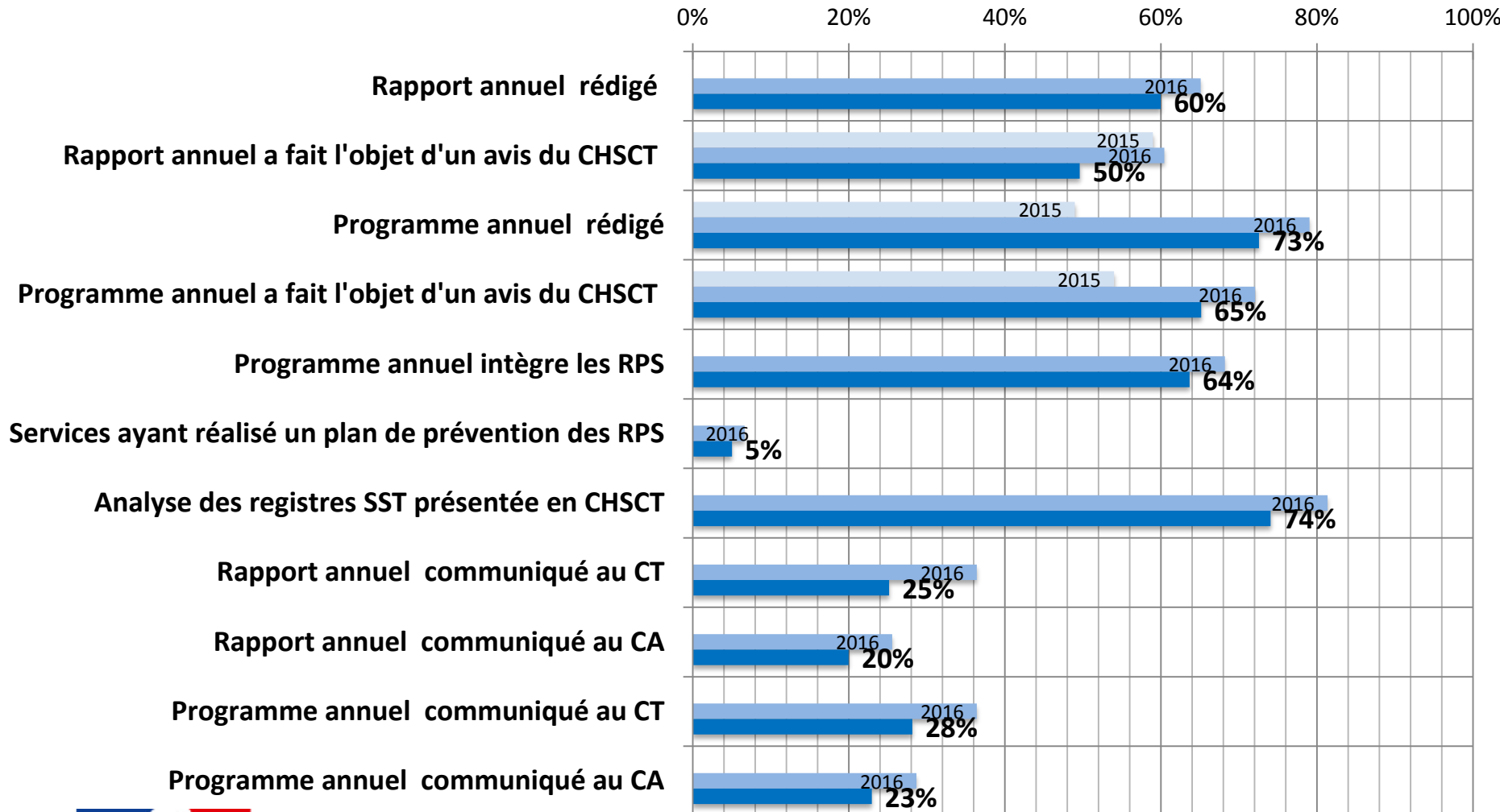
Nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement



CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT

53.	Un rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il rédigé ?	oui	non
		81	34
54.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le rapport ?	oui	non
		67	42
55.	Un programme annuel d'actions de prévention est-il rédigé ?	oui	non
		98	16
56.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le programme ?	oui	non
		88	21
57.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les risques TMS ou CMR ?	oui	non
		83	23
58.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les RPS ?	oui	non
		86	22
59.	Nombre de services ayant réalisé un diagnostic des RPS ? (pour un total de 4677 services)	694	
60.	Nombre de services ayant réalisé un plan de prévention des RPS ? (pour un total de 4677 services)	359	
61.	Une analyse des registres santé et sécurité au travail est-elle présentée en CHSCT ?	oui	non
		100	14
62.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CT ?	oui	non
		34	73
63.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CA ?	oui	non
		27	80
64.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CT ?	oui	non
		38	68
65.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CA ?	oui	non
		31	71

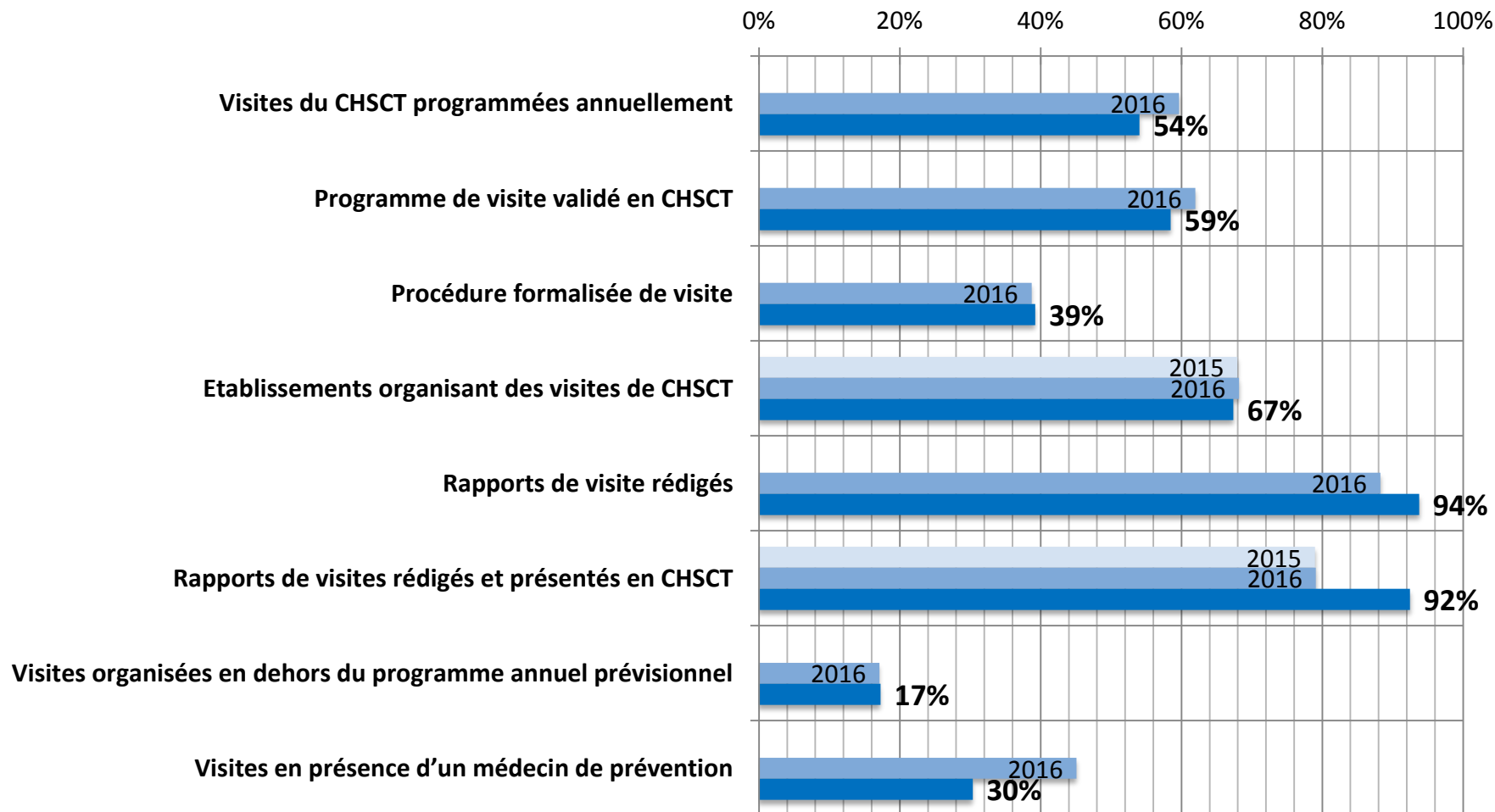
CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT



CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE

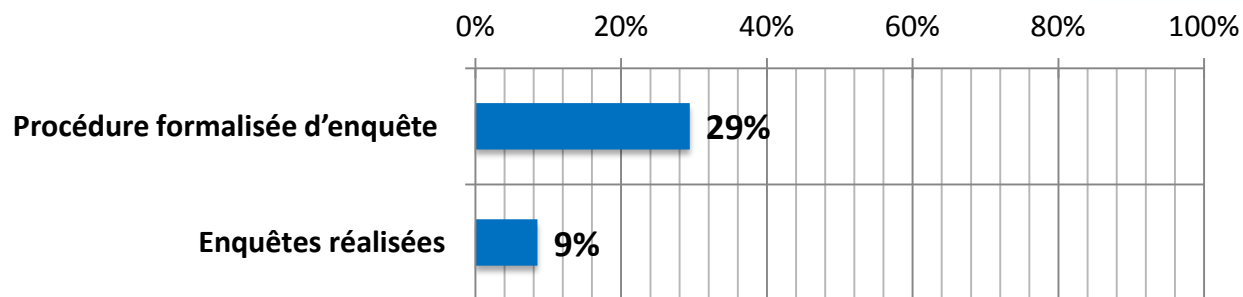
66.	Existe-t-il une programmation annuelle des visites ?	oui	non
		73	41
67.	Le programme de visite est-il validé en CHSCT ?	oui	non
		79	32
68.	Existe-t-il une procédure formalisée de visite ?	oui	non
		53	59
69.	Quel est le nombre de visites programmées annuellement ?		314
70.	Quel est le nombre de visites réalisées annuellement ?		306
71.	Quel est le nombre de rapports de visite rédigés ?		287
72.	Quel est le nombre de rapports de visite présentés en séance du CHSCT ?		283
73.	Combien de visites ont-elles été organisées en dehors du programme annuel prévisionnel ?		53
74.	Quel est le nombre de visites conjointes avec un autre CHSCT ou plusieurs autres CHSCT ?		33
75.	Quel est le nombre de visites qui se sont déroulées en présence d'un médecin de prévention ?		93

CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE



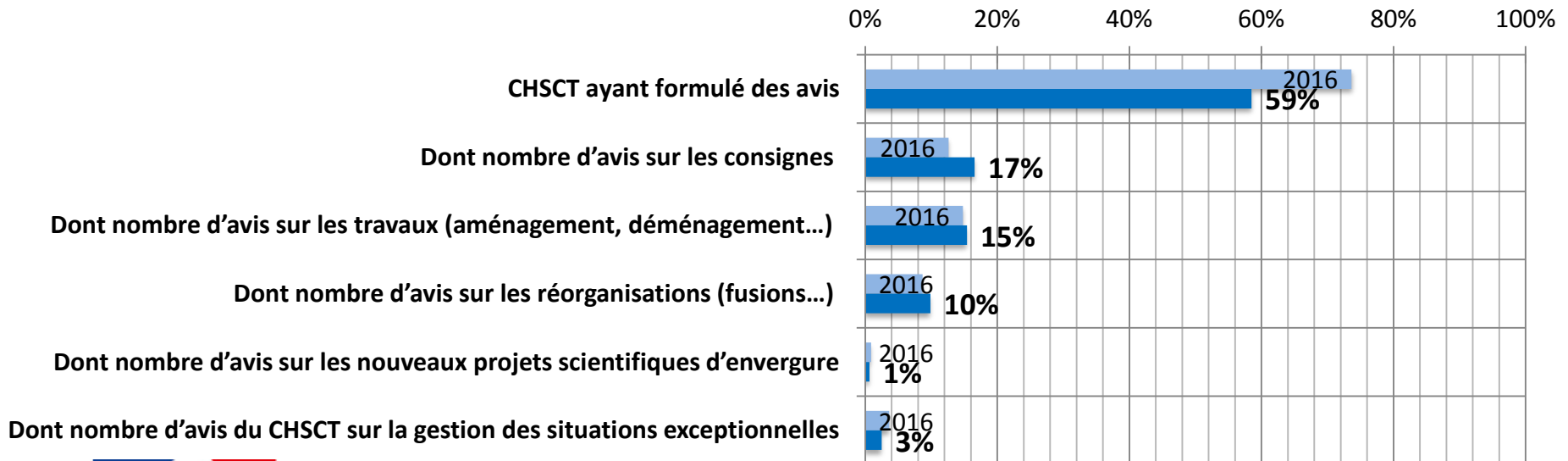
CRITÈRE 2.5: LE COMITÉ PROCÈDE À UNE ENQUÊTE À L'OCCASION DE CHAQUE ACCIDENT DE SERVICE GRAVE OU À CARACTÈRE RÉPÉTÉ OU DE CHAQUE DÉCLARATION DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

76.	Quel est le nombre d'accidents de service graves ou à caractère répété ?			241
77.	Quel est le nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel reconnues en 2017 ?			74
78.	Existe-t-il une procédure formalisée d'enquête pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles ?	oui	non	
		40	67	
79.	Quel est le nombre total d'enquêtes réalisées par le CHSCT ?			129
	Dont nombre d'enquêtes réalisées pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles (soit 27 enquêtes pour 315 accidents et maladies)			27



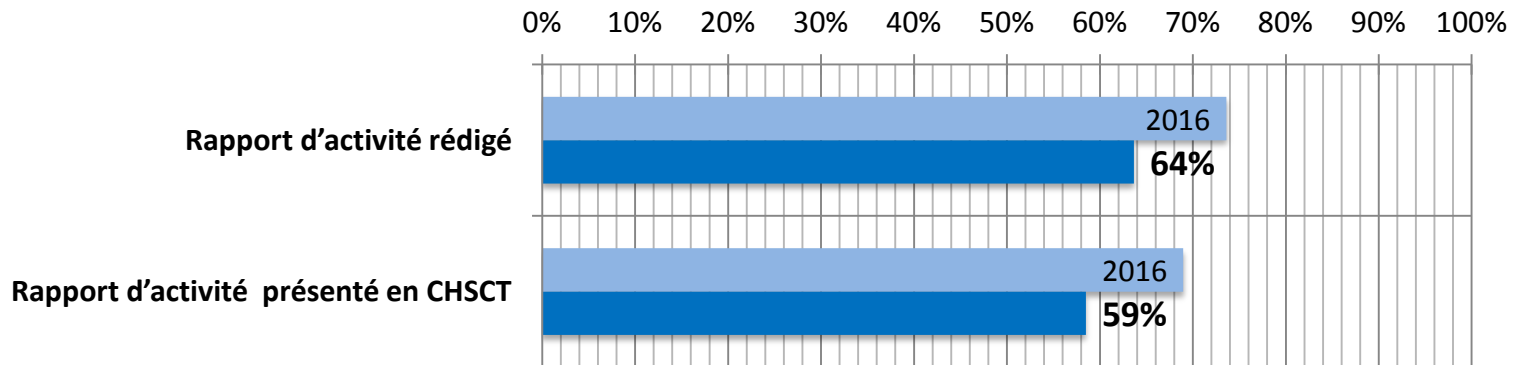
CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

80. Quel est le nombre d'avis formulés par le CHSCT ?	759*
Dont nombre d'avis sur les consignes ?	126
Dont nombre d'avis sur les travaux (aménagement, déménagement...) ?	117
Dont nombre d'avis sur les réorganisations (fusions...) ?	75
Dont nombre d'avis sur les nouveaux projets scientifiques d'envergure, ayant des risques particuliers ou introduisant des nouvelles technologies à risques ?	5
Dont nombre d'avis du CHSCT sur la gestion des situations exceptionnelles (risques majeurs, accident grave, attentat, situation de crise ...) ?	19



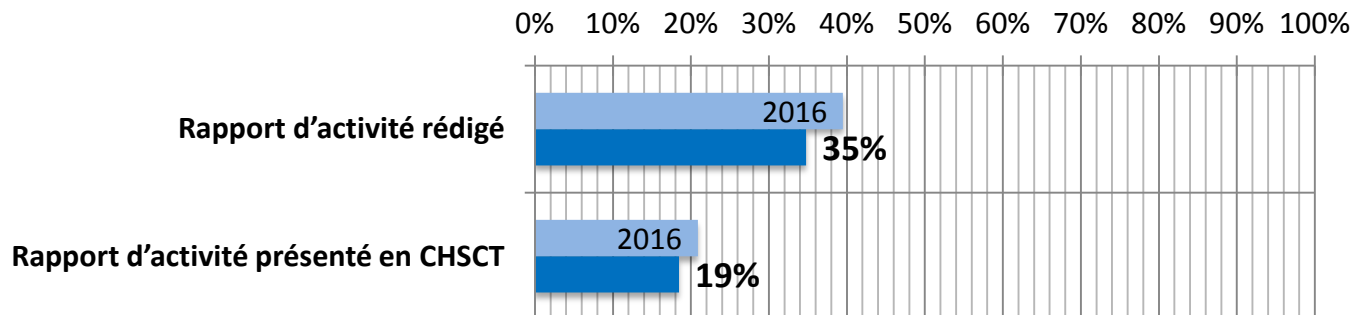
CRITÈRE 2.7 LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU MÉDECIN DE PRÉVENTION.

81. Un rapport d'activité de la médecine de prévention est-il rédigé ?	oui	non
	86	27
82. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	79	31



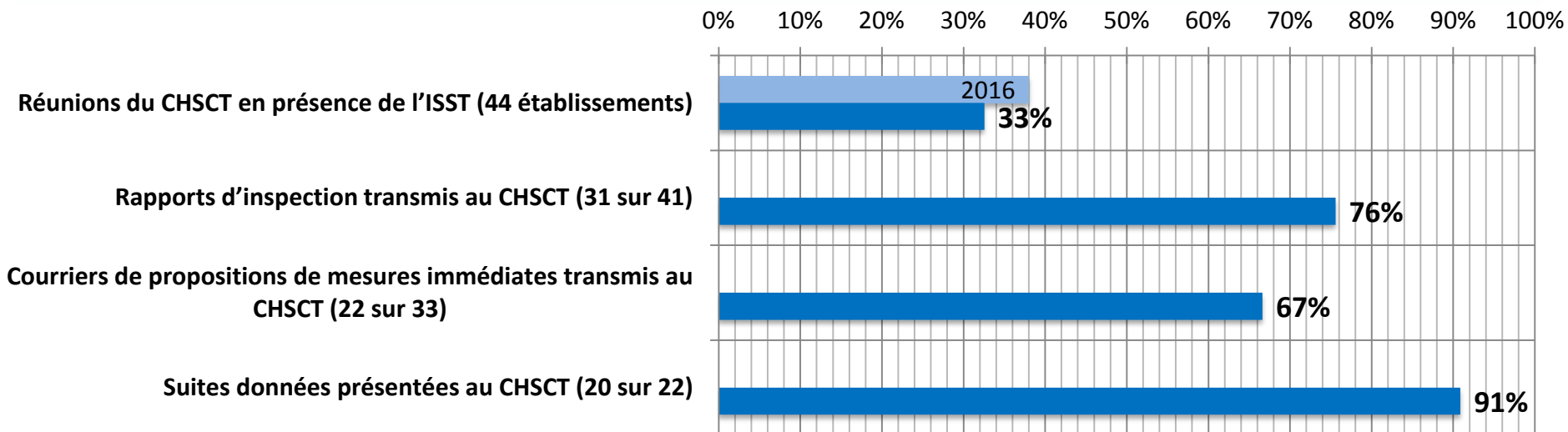
CRITÈRE 2.8 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL POUR LA PARTIE RELATIVE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ.

83. Un rapport d'activité du service social est-il rédigé ?	oui	non
	47	56
84. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	25	80



CRITÈRE 2.9 : LE CHSCT EST INFORMÉ DES VISITES ET DE TOUTES LES OBSERVATIONS DE L'INSPECTEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

85. Combien de réunions du CHSCT se sont déroulées en présence de l'ISST ?	56	
Nombre de réunions du CHSCT qui se sont déroulées en l'absence de l'ISST	344	
86. Y a-t-il eu un ou plusieurs rapports d'inspection de l'ISST transmis à l'établissement en 2017 ?	41	
Quel est le nombre de rapports d'inspections transmis au CHSCT en 2017 ?	31	
87. Combien de courriers de proposition de mesures immédiates prévus à l'article 5-2 du décret 82-453 ont-ils été transmis à l'établissement en 2017 ?	33	
88. Les courriers de propositions de mesures immédiates ont-ils été transmis au CHSCT par l'administration ?	oui	non
	22	1
89. Les suites données ont-elles été présentées au CHSCT ?	oui	non
	20	3



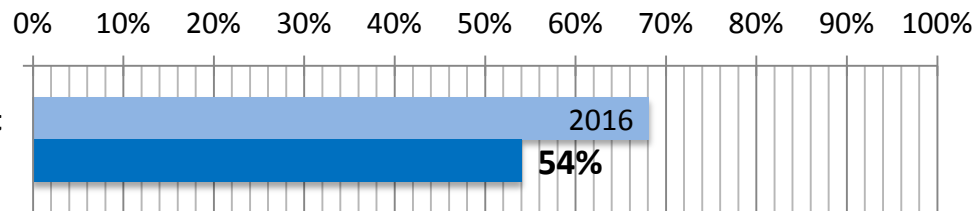
CRITÈRE 2.10 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MINISTÉRIELLES

Critère 2.10 : Le CHSCT prend connaissance des orientations stratégiques ministérielles.

90. Les orientations stratégiques ministérielles sont-elles présentées en CHSCT ?

oui	non
73	41

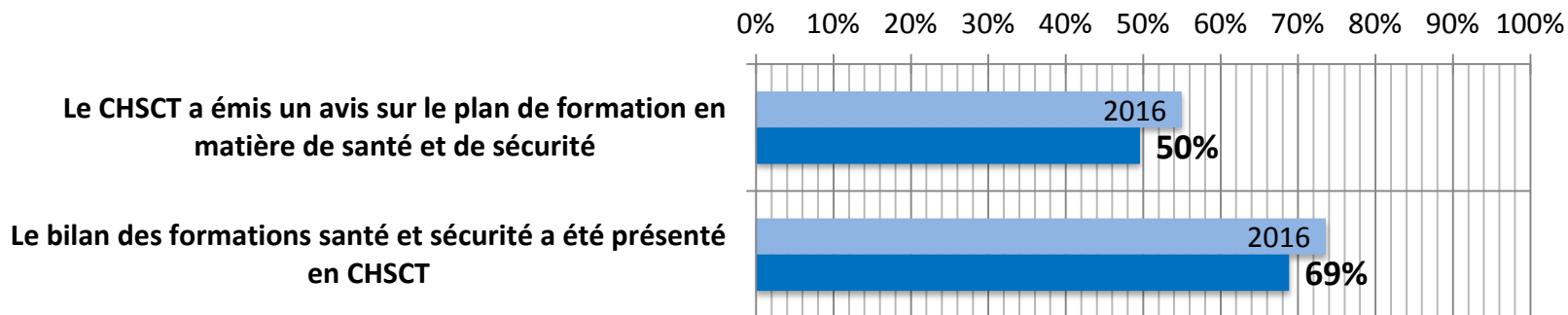
Les orientations stratégiques ministérielles sont présentées en CHSCT



CRITÈRE 2.11 : LE CHSCT PARTICIPE À LA PRÉPARATION DES ACTIONS DE FORMATION DES AGENTS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET VEILLE À LEUR MISE EN ŒUVRE.

Critère 2.11 : Le CHSCT participe à la préparation des actions de formation des agents en matière d'hygiène et de sécurité et veille à leur mise en œuvre.

91. Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le plan de formation en matière de santé et de sécurité ?	oui	non
	67	47
92. Le bilan des formations santé et sécurité a-t-il été présenté en CHSCT ?	oui	non
	93	22



CRITÈRE 2.12 : LES PROJETS ÉLABORÉS ET AVIS ÉMIS PAR LE CHSCT SONT PORTÉS PAR L'ADMINISTRATION À LA CONNAISSANCE DES AGENTS DANS UN DÉLAI D'UN MOIS.

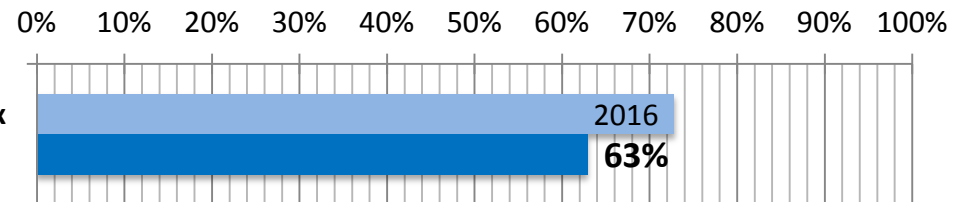
93. Quel est le délai de diffusion aux agents des projets et des avis du CHSCT ?

Un mois ou moins	45	39,8%
plus d'un mois	40	35,4%
projets et avis non diffusés	28	24,8%

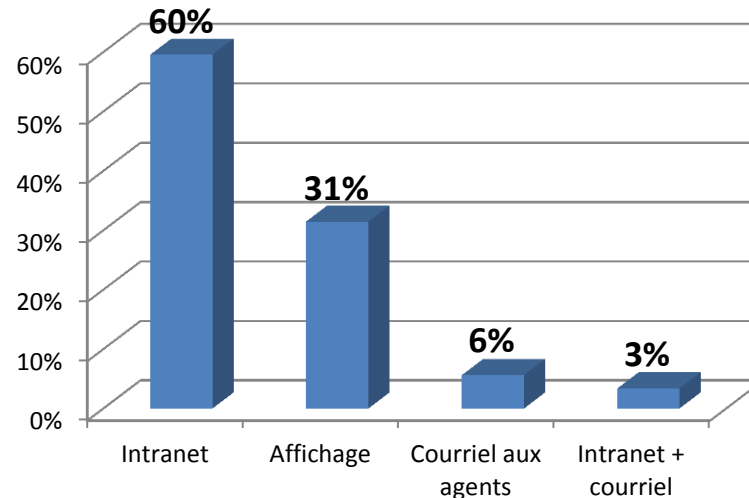
94. Quelles sont les modalités de diffusion des avis et des projets ?

Intranet	53	60%
Affichage	28	31%
Courriel aux agents	5	6%
Intranet + courriel	3	3%

Les projets, les propositions et les avis du CHSCT sont diffusés aux agents



Modalités de diffusion des avis et des projets

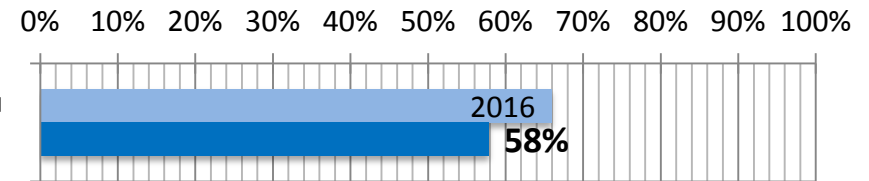


CRITÈRE 2.13 : LE PRÉSIDENT DU CHSCT INFORME, DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS, PAR UNE COMMUNICATION ÉCRITE LES MEMBRES DU COMITÉ DES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS ET AVIS DE CELUI-CI.

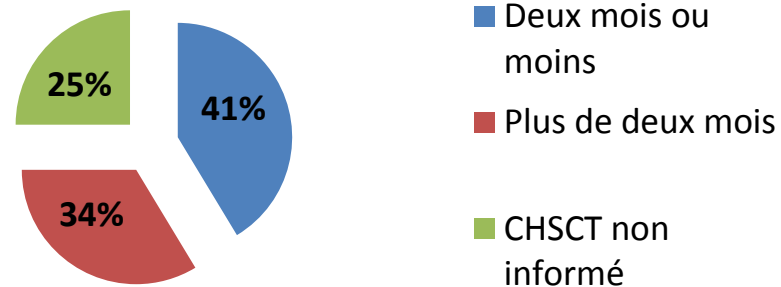
95. Quel est le délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés ?

Deux mois ou moins	43	41%
Plus de deux mois	35	34%
CHSCT non informé	26	25%

Le CHSCT est informé des suites données aux avis du CHSCT

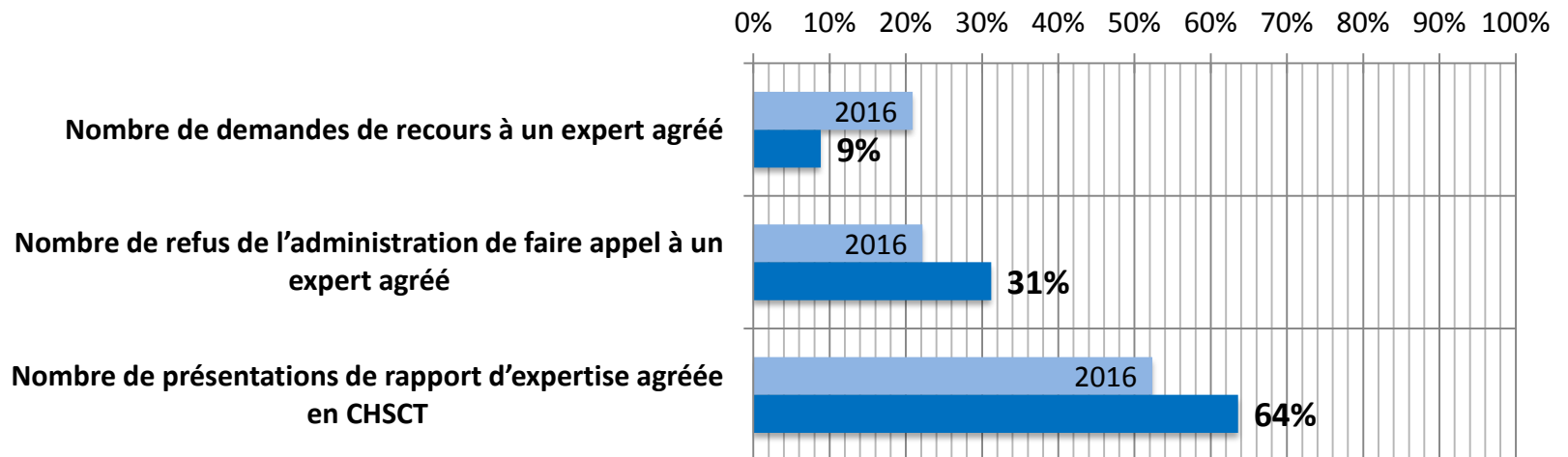


Délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés



CRITÈRE 2.14 : LE CHSCT SOLLICITE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT LE RECOURS À UN EXPERT AGRÉÉ.

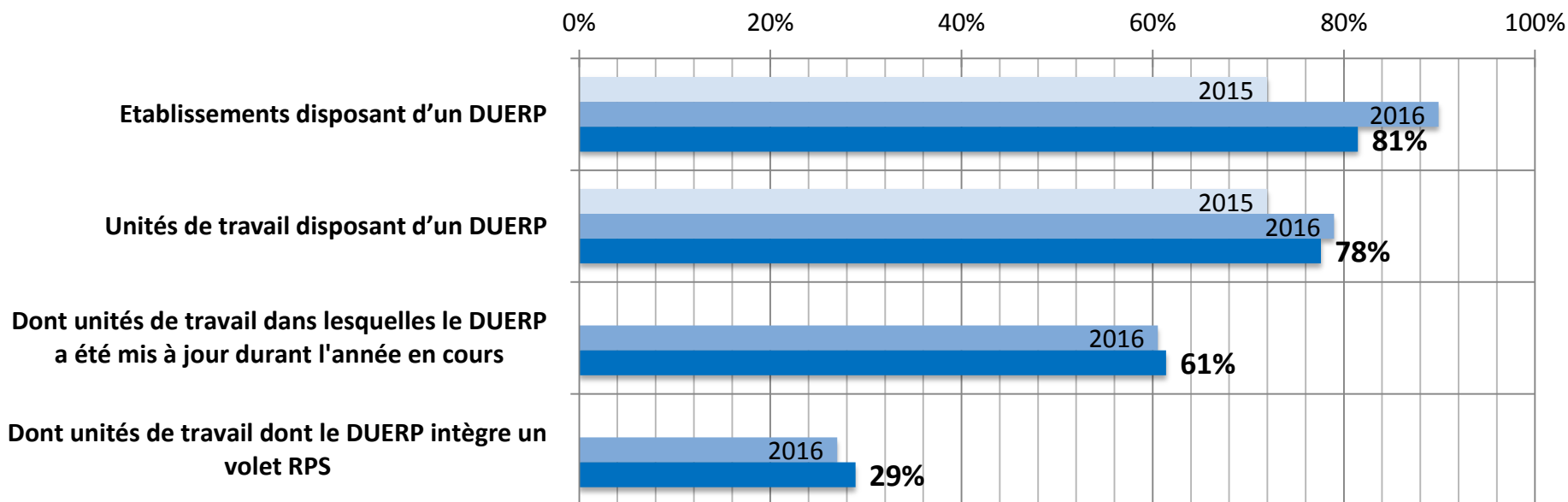
97. Quel est le nombre de demandes de recours à un expert agréé ?	16
Dont acceptées par l'administration	11
Montant du budget total des recours à expert agréé	242 676 €
Nombre de recours à l'ISST pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
Nombre de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
98. Quel est le nombre de refus de l'administration de faire appel à un expert agréé ?	5
99. Quel est le nombre de présentations de rapport d'expertise agréée en CHSCT ?	7



3. L'ÉTABLISSEMENT APPLIQUE UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION FONDÉE SUR L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

CRITÈRE 3.1 : CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL (UNITÉ, LABORATOIRE, SERVICE, INSTITUT...) A RÉALISÉ UN INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

Nombre d'établissements dans lesquels les DUERP est rédigé dans au moins une unité de travail	110
Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un DUERP ?	5523
Dont nombre de DUERP à jour durant l'année en cours ?	3392
Dont nombre de DUERP intégrant un volet RPS ?	1597

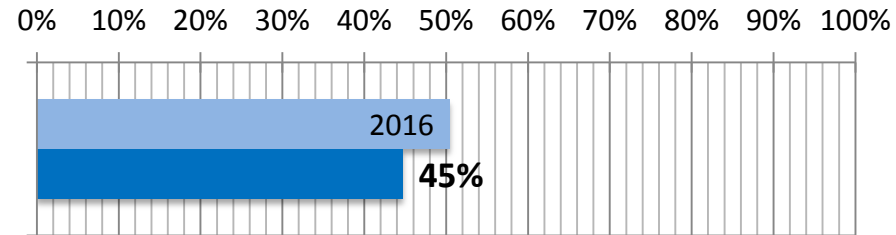


CRITÈRE 3.2 : LES ACTIONS ET LES MESURES NÉCESSAIRES SONT MISES EN ŒUVRE IMMÉDIATEMENT OU PLANIFIÉES SI NÉCESSAIRE. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES EFFECTUÉE DANS CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL SONT TRANSMIS À L'ENTITÉ DE NIVEAU SUPÉRIEUR. S'IL Y A LIEU, LES CHEFS DE SERVICE INFORMENT L'ÉCHELON SUPÉRIEUR DES MESURES AUXQUELLES ILS N'ONT PU DONNER SUITE.

102. Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service ?

3178

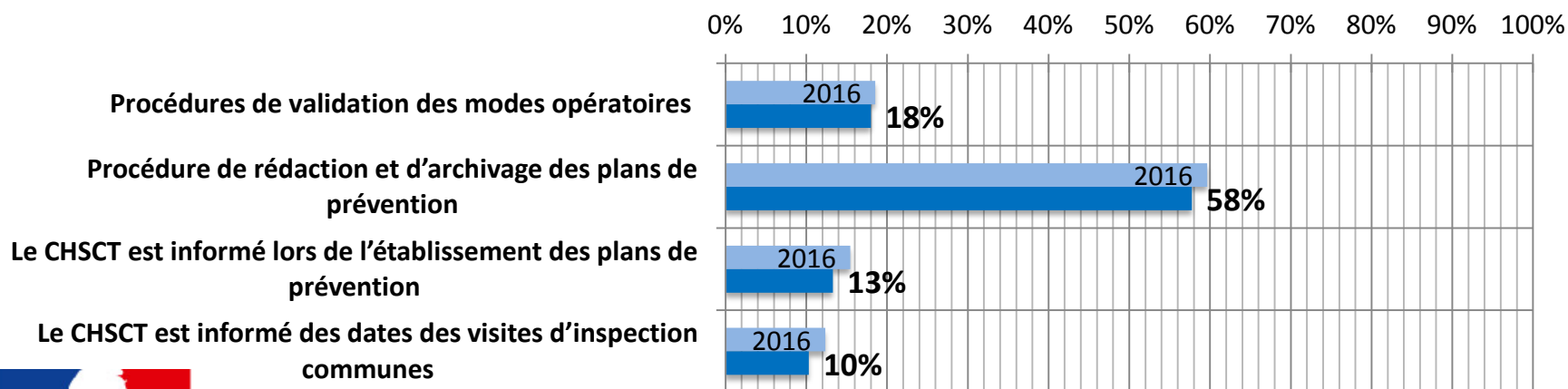
Unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service



CRITÈRE 3.3 : LES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ DES MODES OPÉRATOIRES, DES APPAREILLAGES ET DES MONTAGES EXPÉRIMENTAUX SONT VALIDÉES AVANT MISE EN SERVICE.

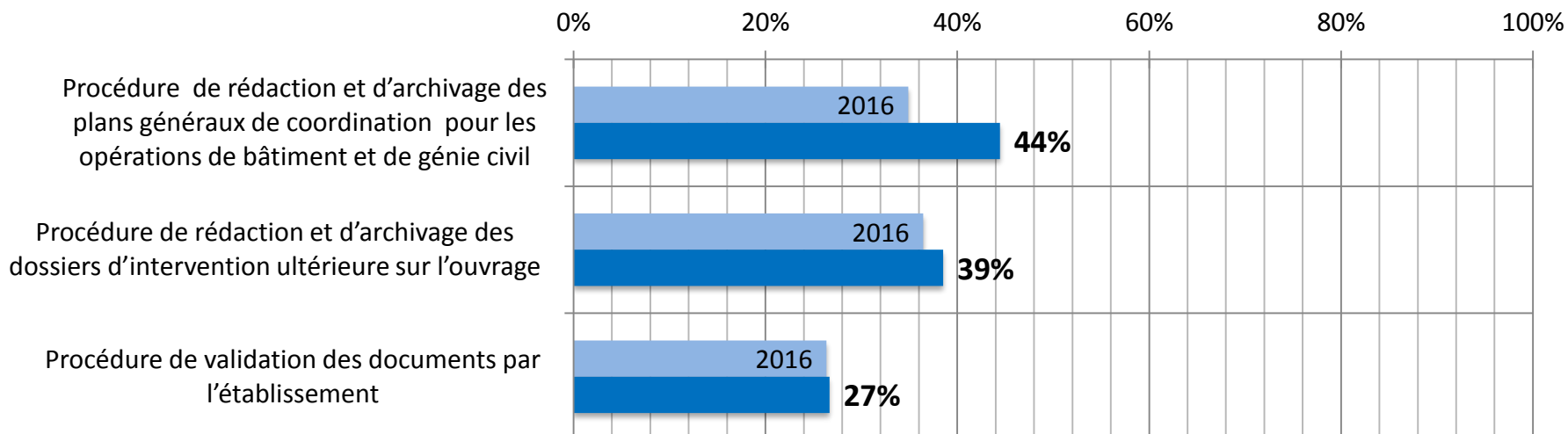
CRITÈRE 3.4 : LES PLANS DE PRÉVENTION RÉGLEMENTAIREMENT PRÉVUS ÉCRITS SONT ÉTABLIS LORS DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE

103. Existe-t-il une ou des procédures adaptées afin de valider les modes opératoires ?	oui	non	sans objet
	13	59	35
104. Quelles sont les personnes identifiées en charge de la mise en place de ces procédures ?	CP		3
	directeur unité		3
	AP		4
	Autre		2
105. Existe-t-il une procédure adaptée en matière de rédaction et d'archivage des plans de prévention ?	oui	non	
	78	31	
106. Le CHSCT est-il informé lors de l'établissement des plans de prévention ?	oui	non	
	18	91	
107. Le CHSCT est-il informé des dates des visites d'inspection communes ?	oui	non	
	14	92	



CRITÈRE 3.5 : POUR TOUTE OPÉRATION DE BÂTIMENT OU DE GÉNIE CIVIL, LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ASSURE DE L'ÉLABORATION DU PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION ET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTÉRIEURE SUR L'OUVRAGE (DIUO)

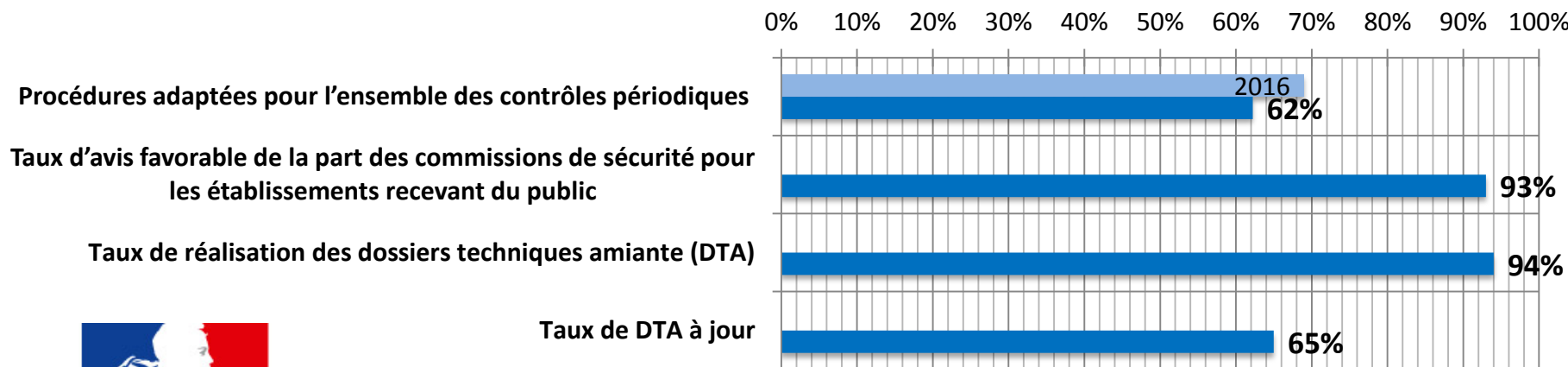
108. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des plans généraux de coordination ?	oui	non
	60	36
109. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des DIUO ?	oui	non
	52	44
110. Existe-il une procédure de validation des documents par l'établissement ?	oui	non
	36	54



**CRITÈRE 3.6 : LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SONT CONTRÔLÉS PÉRIODIQUEMENT.
LA TRAÇABILITÉ DES MESURES CORRECTIVES EST ASSURÉE.**

111. Existe-il des procédures adaptées pour l'ensemble des contrôles périodiques ?	oui	non
	84	26
112. Quel est le taux d'avis favorable de la part des commissions de sécurité pour les ERP ? (des 92 répondants)	93%	
113. Quel est le taux de réalisation des dossiers techniques amiante (DTA) ? (des 90 répondants)	94%	
	Dont taux de DTA mis à jour	
	65	
114. Quel est le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ?	200	
115. Les zones où des atmosphères explosives (ATEX) peuvent se former ont-elles été identifiées ?	oui	non
	32	60
	Nombre de zones ATEX identifiées	
	444	
Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) prévu au code du travail a-t-il été rédigé ?	oui	non
	15	14

Si oui, nombre de zones ATEX prises en compte dans le DRPCE 228

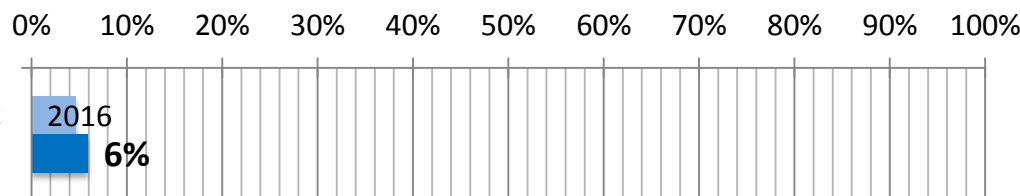


CRITÈRE 3.7 : UNE FICHE COLLECTIVE D'EXPOSITION PROPRE AUX SERVICES (NATURE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET EFFECTIFS DES AGENTS EXPOSÉS) EST RÉDIGÉE.

116. Quel est le nombre de fiches collectives rédigées ? (8 établissements)

30

Fiches collectives de risques rédigées collectives d'exposition aux risques



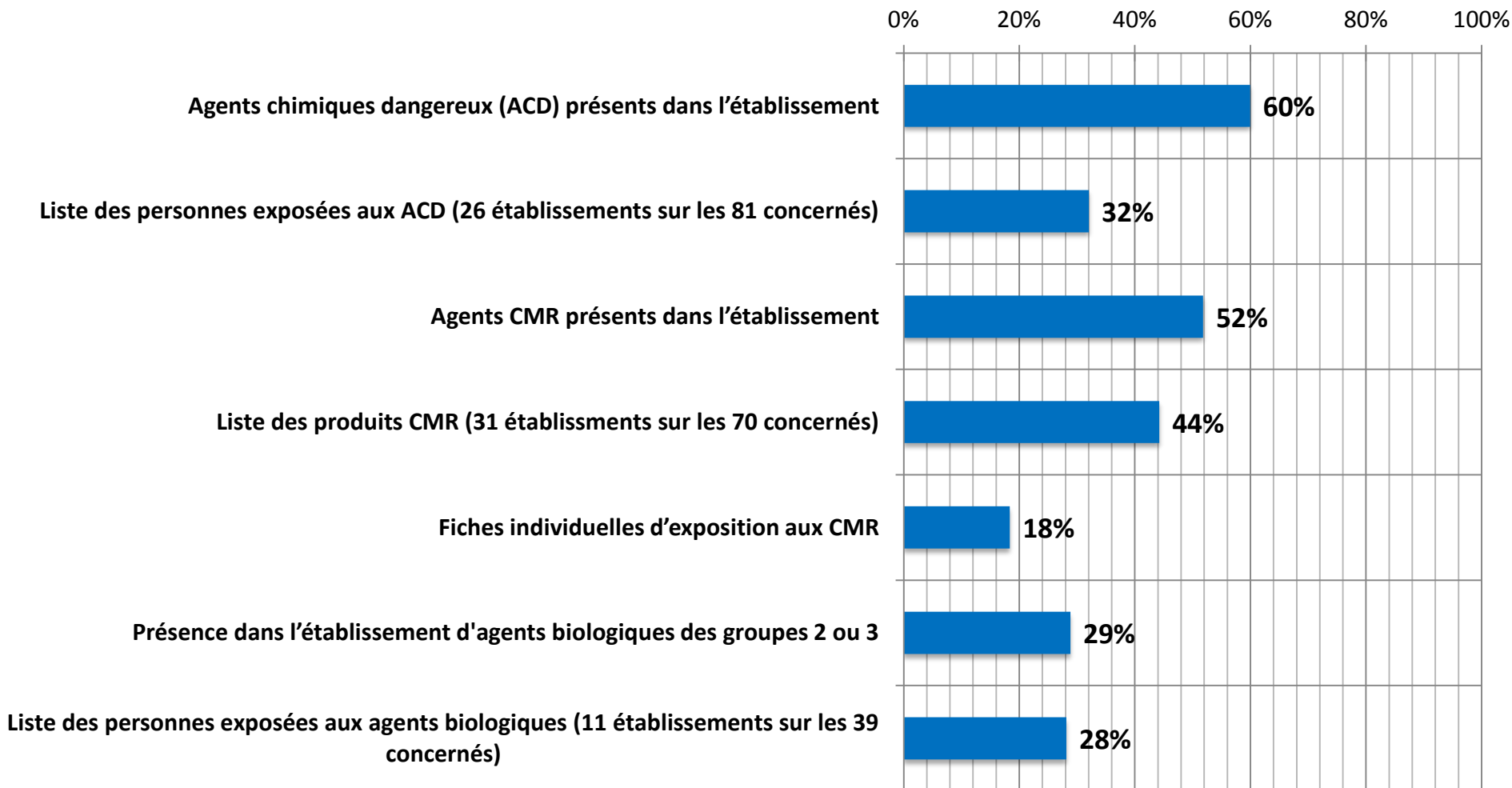
CRITÈRE 3.8 : LES FICHES INDIVIDUELLES D'EXPOSITION SONT DÉLIVRÉES.

117. Quel est le nombre d'attestations individuelles d'exposition à l'amiante qui ont été délivrées ?	77 (8 établissements)
118. Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition à l'hyperbarie délivrées ?	23 (2 établissements)
119. Quel est le nombre de fiches individuelles de suivi de l'exposition aux facteurs de pénibilité délivrées ?	495 (7 établissements)

CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

120. Des agents chimiques dangereux (ACD) sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non		
	81	28		
Une liste des personnes exposées aux ACD est-elle établie ?	oui	non		
	26	49		
121. Des agents CMR sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non		
	70	37		
Une liste des produits CMR est-elle établie ?	oui	non		
	31	32		
Une liste des personnes exposées aux CMR est-elle établie ?	oui	non		
	18	43		
Nombre de personnes exposées aux CMR				5097
Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition aux CMR délivrées ?				948
122. Présence dans l'établissement d'agents biologiques des groupes 2 ou 3.	G 2	G 3	G 2 et 3	abs.
	23	0	16	50
Une liste des personnes exposées aux agents biologiques est-elle établie ?	oui	non		
	11	25		

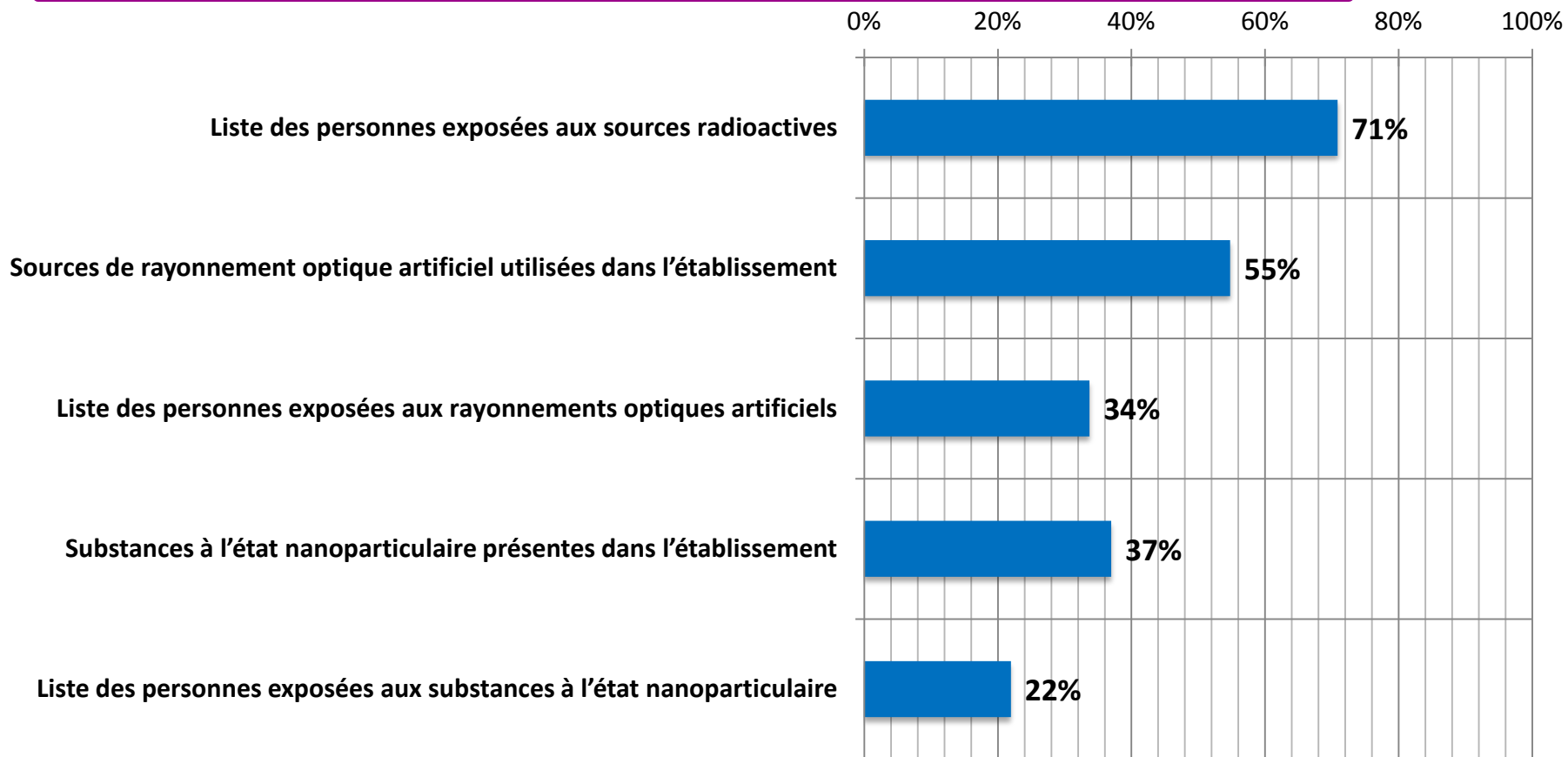
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2017



CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

123. De sources radioactives sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	57	52
Une liste des personnes exposées aux sources radioactives est-elle établie ?	oui	non
	39	15
Nombre de personnes compétentes en radioprotection.		1030
124. Des sources de rayonnement optique artificiel sont-elles utilisées dans l'établissement ?	oui	non
	74	37
Une liste des personnes exposées aux rayonnements optiques artificiels est-elle établie ?	oui	non
	25	42
125. Des substances à l'état nanoparticulaire sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	50	55
Une liste des personnes exposées aux substances à l'état nanoparticulaire est-elle établie ?	oui	non
	11	34

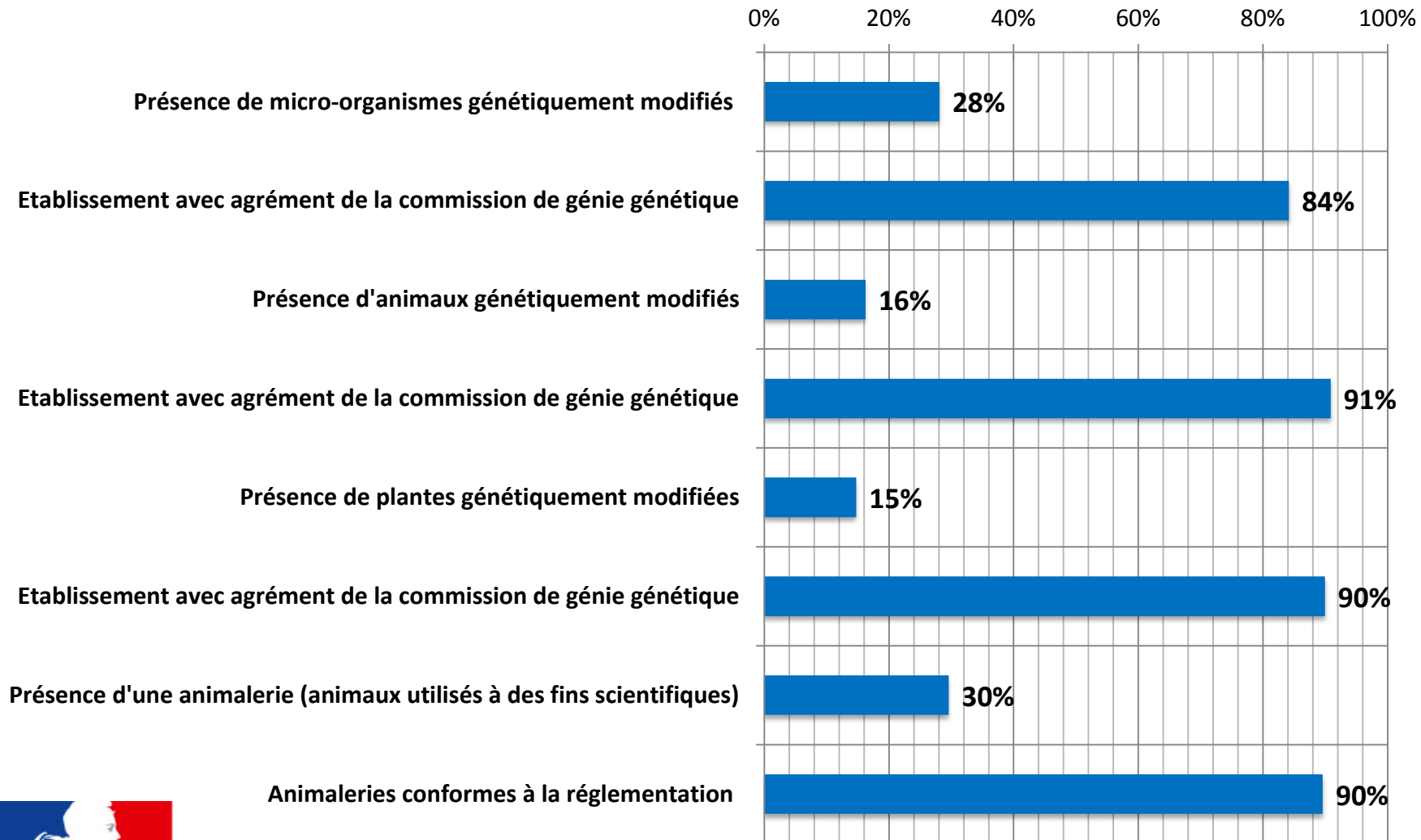
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2017



CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX

126. Présence de micro-organismes génétiquement modifiés ?	oui	non
	38	72
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	32	2
127. Présence d'animaux génétiquement modifiés ?	oui	non
	22	86
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	20	1
128. Présence de plantes génétiquement modifiées ?	oui	non
	20	86
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	18	0
129. Présence d'une animalerie (animaux utilisés à des fins scientifiques)	oui	non
	40	70
Nombre d'animaleries	135	
Dont nombre d'animaleries conformes à la réglementation des établissements utilisateurs, éleveurs ou fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques	121	

CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX EN 2017



4. L'INFORMATION ET LA FORMATION DES AGENTS SONT ASSURÉES À TOUS LES NIVEAUX

CRITÈRE 4.1 : L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DANS L'ÉTABLISSEMENT EST PORTÉE À LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES AGENTS ET DES USAGERS.

130. Quel est le nombre d'heures de réunions d'information organisées dans l'année ?	8 151 595
132. Combien de personnes ont participé à ces réunions ?	13 266

Thématiques abordées

Renseigné par 62 établissements de l'ESR

Réponses inexploitable: mélange de thématiques de réunions d'information et de formations (habilitations, risques professionnels, secourisme, ...).

CRITÈRE 4.2 : LES CONSIGNES ÉCRITES ET NOTICES DE SÉCURITÉ RELATIVES AUX CONDITIONS D'EXÉCUTION DU TRAVAIL OU AUX DISPOSITIONS EN CAS D'INCENDIE OU D'ACCIDENT SONT PORTÉES À LA CONNAISSANCE DES AGENTS ET DES USAGERS.

133. Quel est le nombre d'heures de réunions d'information organisées dans l'année ?

Somme de (durée des réunions d'information x nombre de participants) 78 078 heures

134. Combien de personnes ont participé à ces réunions ?

5622

135. Existe-t-il d'autres modalités d'information sur les consignes de sécurité ?

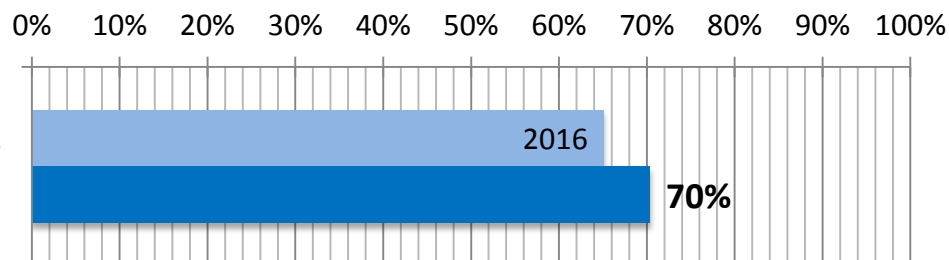
oui

non

91

5

Existence d'autres modalités d'information sur les consignes de sécurité



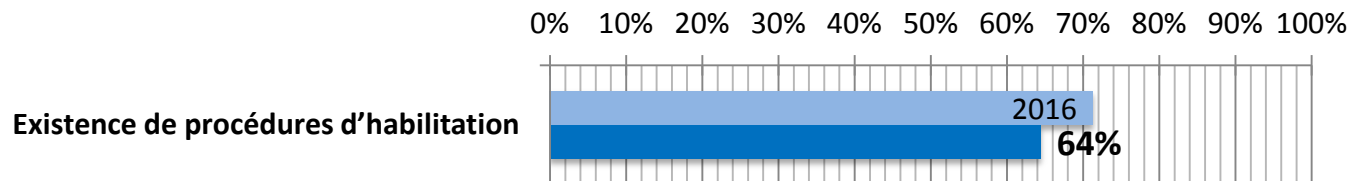
CRITÈRE 4.3: LE PLAN DE FORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT PREND EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DES FORMATIONS À LA SÉCURITÉ OBLIGATOIRES AU POSTE DE TRAVAIL (HORS FORMATIONS AUX AUTORISATIONS ET HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES / CRITÈRE 4.4)

136. Quels sont les thématiques abordées dans le plan de formation et quel est le nombre de participants ?

Thématiques	Nombre de sessions de formation	Nombre total de participants
Formations générales à la santé et à la sécurité au travail (sécurité au poste de travail, dispositifs de protection, incendie, secourisme, ...)	5492	19829
Formations lors de l'entrée en fonction des agents ou suite à un changement de fonction, de technique ou de matériel	4012	5250
Formations liées aux risques particuliers (CMR, ATEX, agents biologiques, ...)	1957	5404

CRITÈRE 4.4 : LES AUTORISATIONS ET LES HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES SONT DÉLIVRÉES AUX PERSONNES DÉSIGNÉES, FORMÉES ET AYANT BÉNÉFICIÉ, LE CAS ÉCHÉANT, D'UN EXAMEN D'APTITUDE EFFECTUÉ PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION.

137. Existe-t-il des procédures d'habilitation ?	oui	non
	87	24
138. Quel est le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation liée à une habilitation ou à une autorisation réglementaire (nombre total de participants) ?	4803	



CRITÈRE 4.5 : UNE FORMATION SPÉCIFIQUE, RENOUELÉE À CHAQUE MANDAT, EST ASSURÉE AUX MEMBRES DE CHSCT.

140. Quel est le nombre d'heures de formation organisées dans l'année ?

Somme de (durée des formations x nombre de participants) 35937

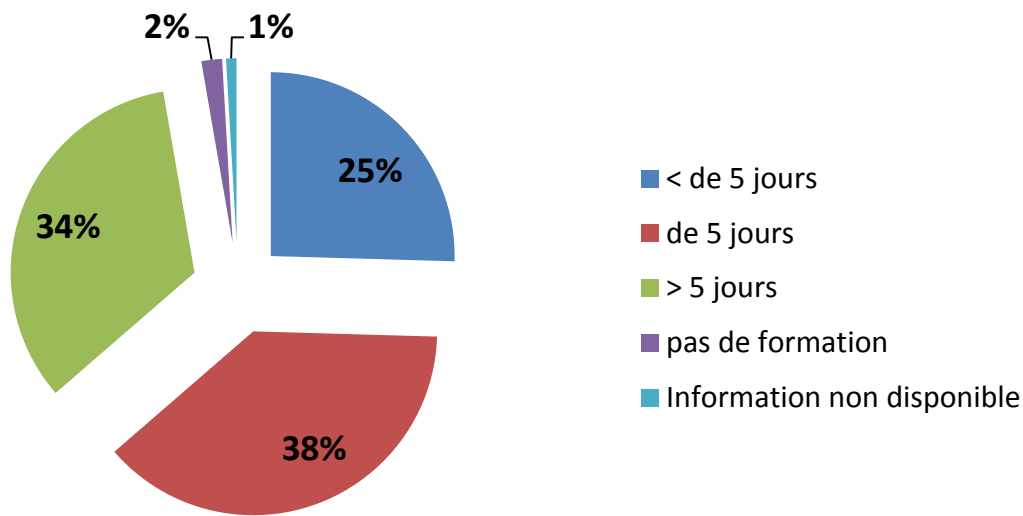
141. Depuis le début de leur mandat, quel est le nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants du CHSCT ?

Inférieure à 5 jours	5 jours	Supérieure à 5 jours	Pas de formation	Information non disponible
28	42	37	2	1

142. Combien de membres de CHSCT ont reçu a minima une journée de formation aux RPS en 2017 ?

460

Nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants des CHSCT depuis le début de leur mandat

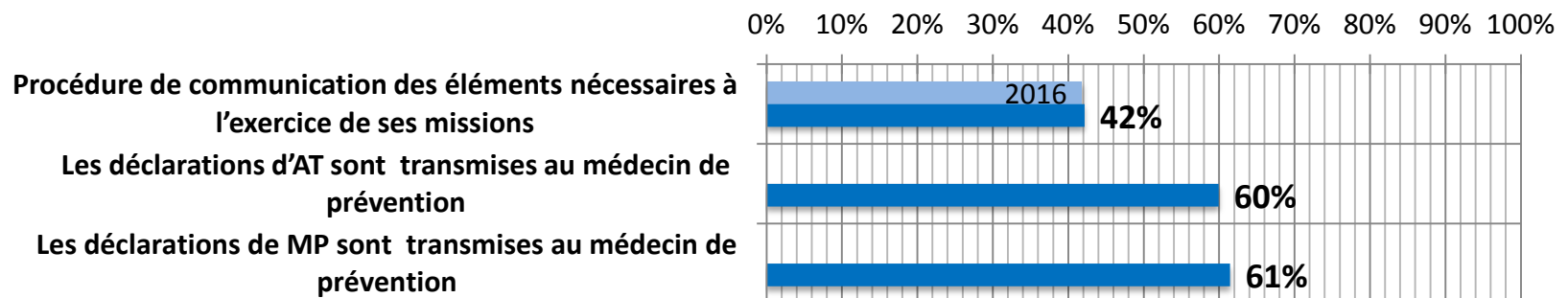


5. L'ÉTABLISSEMENT MET EN PLACE UNE PRÉVENTION MÉDICALE

CRITÈRE 5.1 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION REÇOIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SES MISSIONS

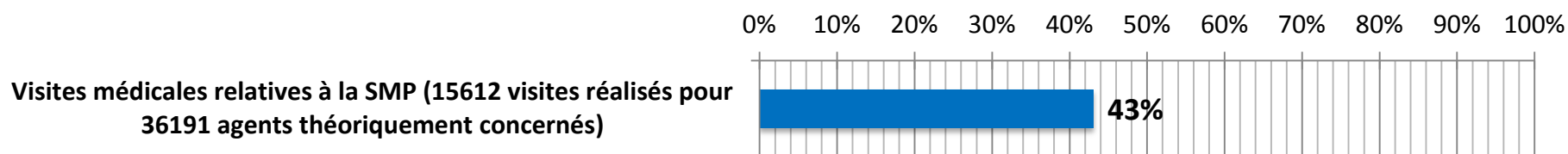
CRITÈRE 5.2 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST INFORMÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS PAR L'ADMINISTRATION DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

143. Existe-t-il une procédure de communication des éléments nécessaires à l'exercice de ses missions (effectifs, fiches d'expositions professionnelles, etc...)?	oui	non
	57	51
144. Les déclarations d'accidents de service ou de travail sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	81	30
145. Les déclarations de maladies professionnelles sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	83	24



CRITÈRE 5.3 : LES HANDICAPÉS, LES FEMMES ENCEINTES, LES AGENTS RÉINTÉGRÉS APRÈS UN CONGÉ DE LONGUE MALADIE OU DE LONGUE DURÉE, LES AGENTS PROFESSIONNELLEMENT EXPOSÉS ET LES AGENTS SOUFFRANT DE PATHOLOGIES PARTICULIÈRES DÉTERMINÉES PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION BÉNÉFICIENT D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE (SMP) ET DE VISITES MÉDICALES AU MOINS ANNUELLEMENT.

146. Quel est le nombre d'agents théoriquement concerné par la SMP ?	36 191
Quel est le nombre de visites médicales relatives à la SMP ?	15 612



CRITÈRE 5.4 : L'ADMINISTRATION EST TENUE D'ORGANISER UN EXAMEN MÉDICAL ANNUEL POUR LES AGENTS SOUHAITANT EN BÉNÉFICIER.

147. Quel est le nombre de visites médicales demandées par les agents ?	5 725
148. Quel est le nombre de visites médicales réalisées suite à demande des agents ?	5 564
149. Combien de rapports de médecins de prévention ont été transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme ?	229

CRITÈRE 5.5 : LES AGENTS QUI NE RELÈVENT PAS D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE FONT L'OBJET D'UNE VISITE MÉDICALE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE PRÉVENTION AU MOINS TOUS LES CINQ ANS.

150. Quel est le nombre de visites médicales réalisées ?

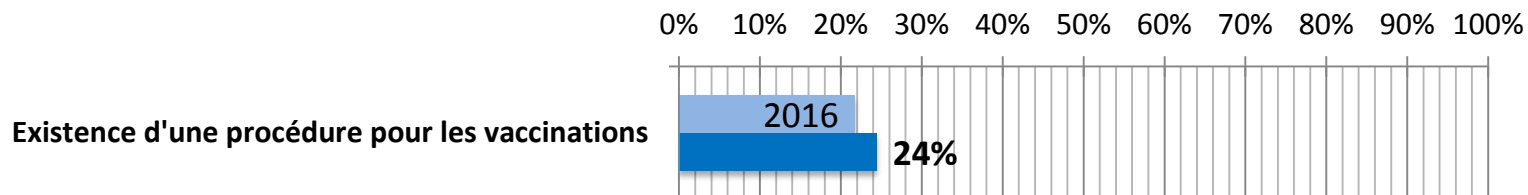
	Visites quinquennales
Nombre d'agents théoriquement concernés en 2017	38 362
Nombre d'agents ayant bénéficié en 2017 d'une visite	23 165

CRITÈRE 5.6 : L'EXAMEN DE L'APTITUDE DES AGENTS DONT L'ACTIVITÉ LE NÉCESSITE EST RÉALISÉ PRÉALABLEMENT À L'EXPOSITION

151. Quel est le nombre de visites médicales préalables réalisées ?	631
Quel est le nombre de postes de travail concernés ?	113

CRITÈRE 5.7 : LES AGENTS EXPOSÉS À DES AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGÈNES BÉNÉFICIENT DES VACCINATIONS APPROPRIÉES S'IL Y A LIEU.

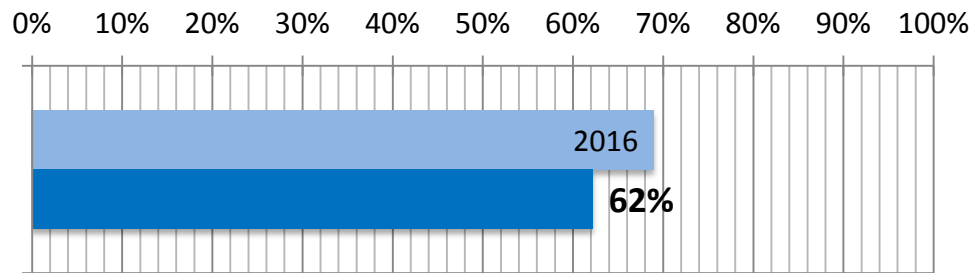
152. Existe-t-il une procédure pour les vaccinations ?	oui	non
	33	63



CRITÈRE 5.8 : LE MÉDECIN DE PRÉVENTION RÉDIGE CHAQUE ANNÉE UN RAPPORT D'ACTIVITÉ TRANSMIS AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET AU CHSCT.

153. Le rapport d'activité du médecin de prévention est-il étudié en CHSCT ?	oui	non
	84	24

Le rapport d'activité du médecin de prévention est étudié en CHSCT



CRITÈRE 5.9 : L'ACTION SPÉCIFIQUE SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL EST ASSURÉE ET TRACÉE (ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL).

154. Quel est le nombre de visites de service effectuées par les médecins de prévention ?

1 279

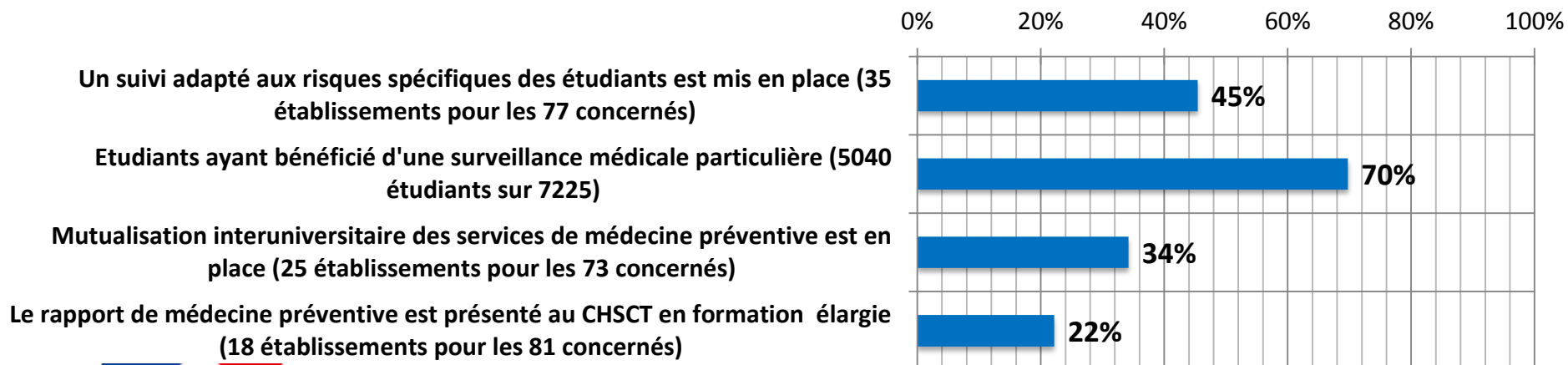
CRITÈRE 5.10 : LE MÉDECIN CONSTITUE ET ALIMENTE UN DOSSIER MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR CHAQUE AGENT.

155. Quel est le nombre de dossiers médicaux constitués ?

76 640

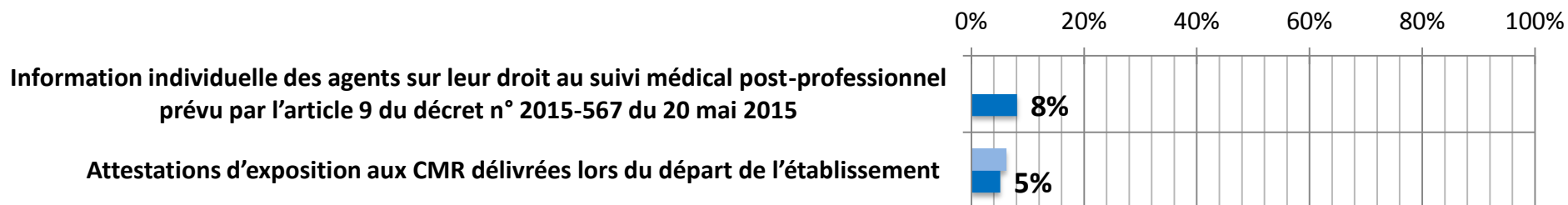
CRITÈRE 5.11 : POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES ÉTUDIANTS SONT SUIVIS MÉDICALEMENT.

156. Un suivi adapté aux risques spécifiques des étudiants est-il mis en place ?	oui	non
	35	42
157. Quel est le nombre d'étudiants relevant d'une surveillance médicale particulière (SMP) ?		7225
Quel est le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une visite médicale relative à la SMP en 2017 ?		5040
158. Une mutualisation interuniversitaires des services de médecine préventive est-elle en place ?	oui	non
	25	48
159. Le rapport de médecine préventive est-il présenté au CHSCT en formation élargie ?	oui	non
	18	63



CRITÈRE 5.12 : LES AGENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ EXPOSÉS À UN AGENT CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE OU TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION BÉNÉFICIENT D'UN SUIVI MÉDICAL AVANT LA CESSATION DÉFINITIVE DE LEURS FONCTIONS.

160. L'établissement a-t-il informé individuellement les futurs retraités de la possibilité de bénéficier d'une visite médicale ?	oui	non
	10	66
161. Combien de visites médicales ont été réalisées dans les 12 mois précédant le départ en retraite des agents ?		157
162. L'établissement a-t-il Informé individuellement les agents de leur droit au suivi médical post-professionnel prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015 ?	oui	non
	11	60
Combien d'agents bénéficient, en 2017, d'un suivi médical post professionnel (stock global) ?		230
Combien d'agents sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel en 2017 ?		90
163. Quel est le nombre d'attestations d'exposition aux CMR délivrées lors de leur départ de l'établissement ?		41



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

164. Le CHSCT de l'établissement a-t-il été consulté sur les réponses apportées à cette enquête ?

oui	non	consultation prévue en 2018
7	82	42

Avez-vous rencontré des difficultés pour renseigner ce questionnaire ?

oui	non
59	30

Précisions sur les difficultés 52

Suggestions / remarques 35

Nature des difficultés

Difficulté d'obtenir les informations des différents services (dont médecine)	20
Nature des questions (formulation, niveau de précision)	19
Réponses non centralisées par les services centraux	10
Réponses binaires (oui/non) / chiffrées	8
Questionnaire inadapté à l'établissement (taille, structuration, risques)	7
Techniques (connexion, déconnexion, enregistrement, impression)	4
Utilisation des jours utilisés / membres du CHSCT non comptabilisée	2
Multi tutelles	2
Pas de CHSCT	2
Délai de réponse à l'enquête	2
Pas d'informations sur le suivi médical des étudiants	1

Consultation du CHSCT de l'établissement sur les réponses à l'enquête

